

REFLEXIONS



Sur l'Écrit intitulé,

RECHERCHE

DES

MOTIFS, OU RAISONS

De la conduite de la GRANDE BRETAGNE,  
par rapport à l'Etat présent des affaires de l'*Eu-  
rope*; contenues dans une Lettre publiée dans  
le Journal de *Mist*.

AVEC

LA REPONSE A CES REFLEXIONS.

*Traduites de l'Anglois.*



A LA HAYE,  
Chez JEAN VAN DUREN, 1727.

# LIVRES NOUVEAUX,

Que JEAN VAN DUREN Libraire à la Haye a imprimé, ou qu'il a reçus de Paris tout nouvellement, & que l'on trouve chez lui en nombre.

**D**ictionnaire Universel de *Furctiere*: Nouvelle Edition considerablement augmentée: Folio 4 vol. à la Haye 1727.

Ouvres diverses de *Bayle*: contenant ses Ouvrages de Théologie, de Philosophie, de Critique, d'Histoire & de Littérature: Folio 4 vol. à la Haye 1727.

Voyages de *La Motraye*, en Europe, en Asie & en Afrique; avec un grand nombre de Figures en Tailles douces: Folio 2 vol. à la Haye 1727.

Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome: avec des Notes Historiques, Géographiques & Critiques; des Gravures en Tailles douces; des Cartes Géographiques, & plusieurs Médailles authentiques, par les RR. PP. *Catron & Rouillé*. Quarto 8 vol. Paris 1726.

Histoire des Chevaliers de Malte: par l'Abbé de *Vertot*, avec 70 beaux Portraits en tailles douces, faits par les plus habiles Graveurs de France: Quarto 4 vol. Paris 1726.

Histoire Militaire du Regne de Louis le Grand, Roi de France, où l'on trouve un détail de toutes les Batailles, Sieges, Combats particuliers, & généralement de toutes les actions de Guerre qui se sont passées pendant le Cours de son Regne, tant sur Terre que sur Mer, enrichie des Plans nécessaires; avec un Traité particulier des Pratiques & des Maximes de l'Art Militaire, par le Marquis de *Quincy*. Quarto 7 vol. Paris 1726.

Le même Libraire a en soin d'imprimer, ou de faire venir de France, quelques Exemplaires en grand papier, des susdits Ouvrages, dont les Planches sont des plus belles & des premières Epreuves.

Eclaircissements sur l'Analyse des Infinimens petits par Mr. *Varignon*. 4<sup>o</sup>. Paris 1725.

Dissertations du P. *Soncies*, sur la Chronologie &c. 4<sup>o</sup>. Paris 1726.

Essais sur la santé & sur les moyens de prolonger la Vie, 12<sup>o</sup>. Paris 1725.

Voyages de *Jean Ovington* à Surate & autres lieux de l'Asie & de l'Afrique, 12<sup>o</sup>. 2 vol. Paris 1725.

Traité des Vertus Medecinales de l'Eau commune, 12<sup>o</sup>. Paris 1725.

Mémoire pour diminuer le nombre des Procès, par l'Abbé de Saint Pierre, 12<sup>o</sup>. Paris 1725.



## AVIS DU LIBRAIRE.

*L*E contentement que le Public a témoigné avoir des divers Ecrits que j'ai imprimez depuis peu sur la situation présente des affaires de l'Europe, m'a encouragé à publier les autres Pièces qui paroissent de tems en tems en Angleterre sur le même sujet. Ces Reflexions sont tirées du Journal de Mist, où l'on trouve ordinairement tout ce qu'on peut dire de plus piquant contre le Gouvernement Britannique. Comme elles sont aussi malicieuses que succintes, un des premiers Ministres y a fait la réponse que l'on trouvera à la suite des Reflexions, qui lui a attiré un applaudissement général, & qui justifie pleinement sa conduite & celle de la Grande Bretagne en général, telle qu'on l'a dépeinte dans l'Ecrit intitulé, Recherche des motifs ou raisons &c.

Ces deux Pièces ensemble ne faisant qu'un très petit Volume, & d'ailleurs plusieurs Personnes de la première distinction m'ayant proposé d'y joindre d'autres Feuilles volantes des plus curieuses, qui se perdent ordinairement; j'ai trouvé bon d'ajouter à ces deux Ecrits la Harangue du Roi de la Grande Bretagne à l'ouverture de son Parlement, avec les Adresses ou Réponses des deux Chambres, comme étant des Pièces fondamentales sur lesquelles roule tout ce qui a été écrit depuis, pour ou contre. J'y ai aussi joint le Mémoire que Mr. Palm Résident de l'Empereur a présenté au Roi de la Grande Bretagne, avec la Lettre du Comte de Sinzendorf; le Traité d'amitié entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, les Mémoires des Ministres de leurs Majestés Très-Chrétienne & Britannique présentés à la Diète de

## AVIS DU LIBRAIRE.

Ratisbonne, & le Décret Imperial envoyé à cette même Assemblée.

Les Pièces sur les matières du tems, que j'ai déjà imprimées, & qu'on trouve encore chez moi, sont les suivantes,

*Lettres & Mémoires que les Ministres des Cours de la Grande Bretagne, de France & d'Espagne, se sont depuis quelques mois écrits & envoyez réciproquement sur la situation présente des affaires de l'Europe, Traduits de l'Anglois. 4<sup>to</sup>.*

*Seconde Recherche des Motifs ou Raisons de la Conduite de la Grande Bretagne, par rapport à l'Etat présent des affaires de l'Europe; Traduite de l'Anglois. 4<sup>to</sup>.*

*Les Avantages Visibles de la prochaine Guerre pour la Grande Bretagne & ses Alliez, particulièrement par rapport au Commerce; avec des Plans très exacts & curieux des Ports de la HAVANE & de PORTOBEL-LE; Traduit de l'Anglois. 4<sup>to</sup>.*



# REFLEXIONS

Sur l'Ecrit intitulé,

## R E C H E R C H E

D E S

## MOTIFS OU RAISONS

De la conduite de la GRANDE BRETAGNE.

**O**N se peut faire une idée assez juste des Ministres d'Etat par la lecture des Mémoires, Réponses, &c. qu'on a présentez, ou reçus, dans les différentes Cours de l'Europe, depuis que la mesintelligence a commencé de former les nuages qui nous menacent d'une Guerre prochaine; & les Artifices dont on se sert dans ces occasions, pour donner aux choses une certaine couleur, est un objet digne d'attention. On voit même que tant les Faiseurs de Mémoires, que les Compositeurs de Brochures, ne se font point un scrupule d'avancer des faits qui ne s'accordent pas tout à fait avec la vérité, quoique les Cours mêmes auxquelles on les adresse soient fort persuadées de leur fausseté: Pourvu qu'ils puissent jeter de la poudre aux yeux de leur propre Nation qu'on paroit vouloir tromper toute seule; comme si la vanité de donner un beau jour à leurs actions étoit le but principal de toutes celles des Ministres d'Etat, & que le Bien public n'eût rien à démêler avec leur conduite.

Un Auteur d'un très grand nom parmi les *Whigs*, je veux dire Mylord *Shaftsbury*, parlant des Ministres d'Etat, dit que ce seroit

une chose étrange, que toute une Nation renfermât implicitement son esprit & son jugement dans les Discours de Gens qui sont obligez de colorer toutes choses, non seulement pour se garantir du mépris, mais encore pour se mettre à couvert des châtimens. Car, comme on ne doit compter pour rien la parole d'un Homme, dans les choses où son intérêt ou sa réputation se trouvent engagez, nôtre illustre Auteur croit que les Ministres d'Etat doivent produire des preuves démonstratives & claires, que tout ce qu'ils font n'a d'autre but que le Bien public, mais qu'il est encore fondé sur les meilleurs principes de la Politique & du bon sens, principalement dans les Païs où les Peuples ont droit de demander & de recevoir une satisfaction entière, sur toutes les actions de ceux qui ont l'administration des affaires publiques.

A la vérité dans les Païs, où les Peuples n'ont aucune part au Gouvernement, si les Ministres font quelques faux pas, ils n'ont qu'à flatter, cajoler le Prince, & l'amuser d'une manière ou d'autre; tout va bien. Mais ici, quoique le Peuple n'ait pas le pouvoir de récompenser ou de punir, on ne laisse pas de voir que ces Messieurs s'attachent à donner au Monde une fausse idée de leur capacité, par tous les artifices dont peuvent s'aviser ceux qui leur servent comme d'instrumens, pour l'exécution de leurs Deseins. Il n'y a point d'Homme qui ne soit bien aise de passer pour un *Machiavel* dans la situation où il est; &, comme les Gouvernemens ont été instituez pour la conservation de la Paix dans l'Univers, & pour rendre les Hommes heureux, & qu'un Homme qui fait voir de grands talens, pour réussir dans un si glorieux projet, est comme sûr de voir son mérite connu & avoué de tout le monde, les plus ignorans ne manquent pas de se mettre sur les rangs, sans avoir le moindre mérite; car la vanité est toujours la plus forte, plus l'Esprit est foible.

La Raison est la grande prérogative qui élève l'Homme au dessus de la Bête, mais c'est un don qu'il a plu à la Nature de partager avec beaucoup d'inegalité entre ses Enfâns; cependant la vanité qui remplit le cœur de l'Homme est telle, ou bien le bonheur qui accompagne l'ignorance est si sensible & si grand, que jamais Homme ne s'est plaint de manquer de bon sens. Il y a au contraire cent & cent exemples de personnes qui non seulement ont avoué, & se sont même glorifié de leurs friponneries, lorsqu'elles

pou-

pouvoient rendre en leur faveur quelque témoignage de hardiesse & d'esprit ; mais je crois que depuis le commencement du Monde jusqu'à ce jour on ne trouvera pas un seul exemple d'un Homme qui se soit avoué un Sot & une Bête.

Supposons donc, que dans la présente Crise des affaires de Politique il soit autant contre les véritables interêts de l'*Espagne* d'en venir à une rupture avec la *Grande Bretagne*, que contre ceux de la *Grande Bretagne* d'avoir quelque chose à démêler avec l'*Espagne* ; & que le Marquis de la *Paz*, se reposant sur son grand génie & sur sa capacité, promette au Roi son Maître de prendre des mesures capables de dissiper ces nuages, & d'imposer silence aux murmures de ses voisins. A cette fin il augmente ses Troupes, met ses Armées en mouvement, & fait couler de grandes sommes à son País ; après tout il répond fort bien à tout ce qu'on lui pourroit dire, en disant que c'est une Dépense qui en épargne une bien plus grande, c'est à dire la Dépense d'une Guerre. Ainsi il suppose qu'il n'y a point d'Homme qui ne consente avec joye d'y contribuer. Cependant, s'il arrivoit dans la suite que tout le monde vint à être convaincu, que ces mesures ont embarrassé les affaires de son Maître, & que les insultes qu'il a faites à ses Voisins sont les seules causes que tout accommodement à l'amiable est devenu impossible, il ne faut pas s'attendre qu'il avoue franchement la dette, & qu'il reconnoisse que ç'a été son ignorance & son manque de jugement, qui a jetté son País dans tous ces embarras ; que son intention étoit bonne, mais qu'il a eu le malheur de se mêler d'affaires pour lesquelles il n'avoit aucun des talens nécessaires. Non, point du tout ; il se retranchera sur de mauvaises raisons, il aura recours à des subterfuges, il tâchera de pallier sa faute par mille excuses, il dira qu'il a agi fort sagement dans tout ; mais que la nature des choses ne permet pas qu'il publie les véritables raisons qui l'ont fait agir, comme il a fait. Réponse qui, si elle peut une fois passer, peut servir à excuser les plus grandes bévues qui aient jamais été faites, depuis que le monde est monde.

D'un autre côté, nous verrons quelquefois que la conduite des personnes en autorité est faussement représentée, soit par des insinuations ou par des réflexions, lors même qu'ils se sont gouvernez avec toute la prudence & toute la prévoyance possible ; mais de toutes les manières d'exposer une chose à la censure publique, la plus

fine & la plus artificieuse est celle de la louer avec bassesse, & de la préconiser jusqu'à faire pitié; car quelle plus grande injure peut-on faire, quelle satire plus sévère, qu'une mauvaise défense? C'est ainsi que quiconque a envie de ruiner la réputation d'un autre doit commencer par prendre son parti. C'est comme un Traître allié qui, sous prétexte de vous défendre, se met en marche avec vous jusqu'au champ de bataille, & là, lorsque vous n'y pensez pas, il vous desarme & vous livre à vos Ennemis.

Le Lecteur devine assez sans doute par cette comparaison, que j'ai en vue une certaine Brochure qui a paru depuis peu, & dont l'Auteur se présente de son bon gré, (car je veux bien croire que personne ne lui en a donné la commission) se présente, dis-je, en qualité de Chevalier de certaines personnes qui n'ont pas besoin de seconds. Les armes dont il lui plaît de se servir sont un tas de fictions sans fondement & sans preuves, pas même la moindre apparence de vérité capable de les faire passer dans le monde. Il est vrai que dès le commencement de sa Fable, en parlant des étranges changemens arrivez depuis peu dans la face des affaires publiques, il nous dit, que tout Homme s'attend qu'on lui donne quelque raison d'une scène si surprenante, ou bien qu'il en *inventera* lui-même. Ainsi, lorsqu'on voit qu'il avance souvent des choses qui ne furent, ou qui ne seront jamais, on ne doit les regarder que comme des faillies d'une imagination vive, & d'une adresse particulière & heureuse pour l'*invention*.

Mais de tems en tems il se fait voir un peu plus à découvert, & sous le masque d'amitié il se montre Ennemi, comme lorsqu'il inculque une notion qu'il a soin de répéter souvent; que toutes les fois que les raisons qu'on donne de telles ou telles actions étant examinées soigneusement, paroissent n'avoir aucun bon fondement, nous devons supposer qu'il y en a quelque autre en réserve, qu'il est impossible de prouver, & qu'il n'est nullement à propos de rendre publique; & aussi tôt il avance des raisons aussi étranges, qu'improbables, des Flottes qui ont été envoyées tant dans la *Mer Baltique*, que dans les autres Mers.

On ne doit pas douter que ce ne soit ici une manière très fine d'attaquer la réputation des gens, mais je ne puis croire, qu'il y ait ni bonne foi, ni générosité à en agir ainsi, lorsqu'il dit surtout que *Quelqu'un a rapporté que le Duc de Ripperda*  
*auroit*

*Il auroit dit telles & telles choses.* Il n'y a personne qui s'imagine que la Nation *Britannique* se jette dans une Guerre, sur des discours de table du Duc de *Ripperda*, quand même il seroit vrai qu'il auroit dit tout ce qu'on lui fait dire. Mais, quoique je ne croye rien de cela, je ne dois pas conclure que les véritables raisons qu'on a d'entrer en Guerre sont telles, qu'on ne puisse les démontrer; car je considère que, lorsqu'un Écrivain de ce caractère vise à exposer la Réputation des personnes en autorité, par une défense simulée, les plus mauvais argumens que son invention lui puisse fournir sont les meilleurs pour réussir dans son dessein.

*Alexandre le Grand* ordonna qu'il n'y eût que *Lisippe* qui fit la statue, & qu'aucun, excepté *Apelles*, ne présûmât de le peindre. Nos Ministres ne présûment pas sans doute faire des commandemens si despotiques; ainsi on ne doit pas s'étonner que des Ignorans maladroits, & faux amis tout ensemble, se chargent d'eux-mêmes de pareils emplois, & prétendent remplir la place d'Ouvriers habiles & sincères. Après tout, cela ne leur peut pas faire grand mal; car la bonne conduite se justifie par de bons effets, & le grand Cardinal de *Richelieu* disoit, que tous les Projets réussissoient, ou ne réussissoient pas, justement selon qu'ils étoient conduits, ou avec prudence, ou avec bêtise.

## REPONSE A CES REFLEXIONS.

M O N S I E U R,

ENTRE un grand nombre de Véritez que l'Écriture Sainte nous offre, celle-ci est évidemment vraie, savoir que, *Quoique la Lumière soit venue dans le Monde, il y a néanmoins plusieurs personnes qui aiment l'Obscurité plutôt que la Lumière, parceque leurs yeux sont mauvaises.* Il est vrai que nôtre Sauveur a dit cela, par rapport principalement à la Lumière de l'Évangile, & aux Ennemis de cette Lumière. Cependant cette sentence pathétique se trouve souvent véritable dans les autres affaires de la vie. J'en ai vu une preuve fort convaincante dans vôtre Journal du 8. Février. N<sup>o</sup> 93., qui paroît n'avoir été publié, que pour essayer d'envenimer enco-

re d'avantage les esprits de tant de personnes mal intentionnées qu'il y a dans nôtre Isle, & qui dans toutes les occasions ne paroissent pas seulement contraires au Gouvernement & au Ministère présent, mais encore oppozés à nôtre Religion, à nos Libertez, & à tout ce que nous avons de cher & de précieux parmi nous. Le principal but de vôtre Lettre, ou plutôt vôtre Libelle, paroît n'avoir été projeté, que dans le dessein d'exposer & de ravalier la Brochure publiée depuis peu, pour justifier la conduite du Ministère présent, dans ces conjonctures critiques qui nous allarment, & qui nous menacent d'une Guerre prochaine. C'est pour cela que vous vous efforcez de faire voir, que ce qui y est donné pour des faits ne sont que des inventions de Politique, des fables, & des mensonges : Et, pour vous mettre à couvert du châtiment que vous avez lieu d'apprehender de la part de ceux qui jusqu'ici ont souffert de pareilles invectives avec trop de modération, dans un endroit de vôtre Journal vous prétendez, autant que vous en êtes capable, faire passer la scène en *Espagne*, lorsqu'en même tems il est très visible que vous seriez fâché qu'au lieu de *Madrid* on n'entendît pas *Londres*, & vous faites faire au Marquis de la *Paz* un personnage que vous insinuez devoir être attribué à nos Ministres de la *Grande Bretagne*. Entre vos observations vous citez quelques-unes des Maximes politiques de Mylord *Shaftsbury*, savoir, que les Ministres d'Etat devoient produire des preuves claires & évidentes, que non seulement ils n'ont point d'autre but dans toute leur conduite, que le Bien public; mais encore que cette conduite est fondée sur les meilleurs principes de la véritable Politique & du bon sens; particulièrement dans les Païs où les Peuples ont droit de demander, qu'on leur donne des raisons de tout ce que font ceux qui sont chargez de l'administration publique des affaires. Je suis dans une surprise extrême que vous ayez eu l'imprudence de vous arrêter à une Maxime si particulière, & par là fournir des armes, si non pour vous détruire entièrement, du moins pour vous mettre absolument hors de combat; puisqu'il paroît clairement qu'habitant, comme nous faisons, un Païs de liberté, où l'on demande des raisons de leur conduite à ceux qui sont au timon des affaires; par la publication du Traité intitulé, *Examen des raisons de la conduite de la Grande Bretagne par rapport à l'état présent des affaires de l'Europe*, contre lequel vous lancez tous vos traits: Par cette publication,

blication, dis-je, le Public a eu cette satisfaction dont vous parlez, & même d'une manière la plus ample qu'il la pouvoit désirer, & accompagnée dans toutes ses circonstances de preuves, aussi sensibles qu'incontestables. J'avoue que, si le Ministère d'aujourd'hui étoit assez lâche & assez corrompu pour souffrir qu'on publiât des mensonges & des inventions, ce même Peuple libre dont vous parlez ne s'en pourroit pas ressentir avec trop d'indignation. Mais pourquoi donc, ayant, comme vous avez, le talent des *Innuendos* couverts, pourquoi, dis-je, ne particularisez-vous donc pas une seule de ces fables qu'on y donne pour des vérités? Pour moi j'ai assez de charité pour l'esprit dans lequel vous écrivez, pour croire que, si vous en aviez découvert une seule, vous ne l'auriez pas laissé échaper; mais que vous l'auriez présentée à vos Lecteurs *totidem verbis*; & ce n'est que ce que vous auriez fort bien pu faire dans ce País de liberté, si vos insinuations n'étoient d'ailleurs aussi malicieuses, que mal fondées. Car, dis-je, si on pouvoit produire une seule de ces faussetez, elle ne seroit pas cette chandelle allumée, & puis cachée sous un boisseau; mais il ne manqueroit pas de Boute-feux, pour la faire bruler, & pour en augmenter la flamme jusqu'à l'incendie. Mais les choses qu'on appelle faits sont des morceaux d'un peu trop dure digestion, pour les Ennemis de nôtre Gouvernement; il n'y a que les Autruches de nôtre País qui en puissent venir à bout, comme ayant des gossiers capables d'avalier le plus dur métal, & des estomacs assez forts, pour le digerer. En vérité ce seroit une chose fort étrange, même au sentiment de Mylord *Shaftsbury*, de s'imaginer que toute une Nation, particulièrement la Nation *Britannique*, voulût implicitement se remettre de son jugement & de son esprit sur les Discours de gens qui sont obligez de colorer toutes choses, tant pour se garantir du mépris, que pour éviter le châtiement. Si c'étoit là la situation de nôtre présent Ministère, comme en effet ce ne l'est nullement, il faudroit qu'il fût le plus habile Artiste en couleurs, dont on eût encore entendu parler, particulièrement lorsque tout ce qu'on allegue est soutenu par des circonstances du tems précis & des endroits, & jusqu'au jour-même où cela est arrivé. Il est en même tems fort étrange que les autres Nations qui sont indépendantes de nôtre Gouvernement souffrent, sans rien dire, de se voir trompées si grossièrement par nos Ministres. Mais les choses

font fort éloignées de cela, puisqu'avant la publication de l'*Examen des Raisons* &c. en question, d'autres personnes dans de pareils Ouvrages avoient déjà déclaré au monde les mêmes faits que nous avons ensuite vus confirmez dans cet *Examen*. Il seroit donc encore bien plus étrange, que les Puissances opposées eussent vu ces mêmes mensonges, sans en découvrir la fausseté dans leurs Gazettes. Cependant on n'a encore vu nulle part aucun démenti de ces faits, si ce n'est dans votre Journal seul; nulle part, dis-je, non pas même dans ce qu'ont pu publié les plus grans Ennemis de l'Alliance de *Hanover*. Mais, pour en venir à de plus grandes particularitez, si les insultes que nous ont faites l'Empereur & la Cour d'*Espagne*, & les infractions des Traitez solelnnels, dont nous les accusons, ne sont pas des faits, comment est-il possible que le Roi *Très-Chrétien* en particulierise un si grand nombre dans la Réponse aux plaintes de l'*Espagne*, qui lui furent remises par le Nonce du Pape; principalement que le Roi d'*Espagne*, par sa conduite à l'égard de la *Grande Bretagne*, étoit manifestement l'Agresseur & l'Infraacteur des Traitez qui subsistoient entre l'*Angleterre* & lui, en confisquant, comme il avoit fait, un grand nombre de Vaisseaux *Anglois*, fait beaucoup d'autres injures, & donné à notre Nation beaucoup d'autres sujets de nous plaindre de lui. Toutes lesquelles choses avoient été comprises dans le Mémoire que le Colonel *Stanhope* avoit présenté aux Ministres d'*Espagne*, & que cette Cour, au lieu d'apporter les remedes convenables à ces sujets de plaintes, les avoit au contraire augmentez tous les jours. Si, dis-je, toutes ces choses ne sont pas autant de faits, n'est-il pas surprenant, que les *François* les affirment publiquement comme tels, aussi bien que nous? Mais ils étoient si évidens d'eux-mêmes ces faits, & si incontestablement vrais, qu'ils ont eu le pouvoir d'imposer silence au Nonce lui-même; & même à ceux qui en savoient bien la vérité, & jusqu'où leur conscience étoit coupable; je veux dire ceux qui s'étoient servis du Ministère du Nonce, pour tâcher de gagner les *François*. Mais puisqu'il vous faut des faits, & que ce ne sont que des faits que vous demandez, permettez-moi seulement de vous demander en peu de mots, si le procédé de l'Empereur en établissant une Compagnie à *Ostende*, pour trafiquer dans les *Indes Orientales*, est une violation d'un Traité solelnnel fait au contraire, ou s'il n'en est pas une? Et si l'assistance  
que

que le Roi d'*Espagne* lui donne dans une pareille affaire n'est pas semblablement une breche faite à la Foi publique, & une contradiction de ces mêmes sentimens qu'il avoit publiez à cette occasion quelque tems auparavant ? Je croi que de vouloir nier tout cela seroit une chose aussi ridicule, que de vouloir maintenant affirmer que les *Espagnols* n'agissent pas actuellement en Ennemis devant *Gibraltar*, quoiqu'ils ayent librement, & avec les plus grandes solennitez, fait une cession entière de cette Place aux *Anglois*, & pour toujours.

Ces faits & plusieurs autres, contenus dans l'*Examen des Raisons* &c. , sont du nombre de ceux que vous & tout vôtre Parti seriez fort embarassez de nier ; mais cela ne laisseroit pas de prouver clairement au monde, que le seul motif qui vous fait révoquer en doute des véritez indisputables, est que vous avez certainement quelque raison de reserve, qu'on ne peut justifier, & qu'il n'est pas à propos de rendre publique. Cependant cette manière d'agir, & de nier ainsi des faits, a quelque chose de semblable à celle de ce Philosophe insensé, qui ne voulut jamais croire qu'il y eût aucun mouvement dans l'Univers, jusqu'à ce qu'il fût convaincu de son Erreur par un soufflet qu'un autre lui appliqua sur le visage. En vérité je crois qu'on ne pouroit guères se dispenser de corriger certaines gens d'une semblable manière, lorsque leur insolence va à un certain excès. Mais encore, *Monsieur*, avec quelle confiance pouvez-vous répandre ainsi dans le monde vos Réflexions si mal fondées, ou vos *Innuendos*, comme vous les appelez ; comme si nôtre Gouvernement eût manqué de produire des preuves claires & incontestables, que leur conduite n'avoit d'autre but que le Bien public, & qu'elle étoit fondée sur les meilleurs principes de la Politique & du bon sens ? Comment vôtre conscience vous permet-elle d'insinuer qu'ils se sont éloignez, en quoi que ce soit, de donner aux Peuples libres de la *Grande Bretagne* cette satisfaction qui leur étoit si nécessaire, & qu'ils demandoient avec empressement ? Mais enfin quelles pouvons nous supposer qu'auroient été les conséquences d'une conduite toute différente dans nos Ministres ? Supposons que nous n'eussions pas envoyé une flotte dans les *Indes Occidentales*, pour empêcher l'arrivée des Galions ; si les trésors qu'ils portoient fussent arrivez en *Espagne*, si cet argent qui est le nerf de la *Cacare* n'avoit pas été arrêté où il est encore ; qu'auroions-nous pu raisonnablement

sonnablement en attendre ? N'est-il pas très certain que les *Espagnols* qui sont Ennemis de l'*Angleterre* se seroient trouvez en état d'agir avec d'autant plus de vigueur contre les véritables interêts de la *Grande Bretagne*, & qu'ils auroient eu le pouvoir d'exécuter leurs grands desseins. Je dis grands desseins, aussi profonds que l'Enfer, & aussi cruels que le Tombeau, qui n'alloient pas à moins qu'à renverser nôtre Gouvernement, nos Loix, nôtre Religion, nos Libertez, à détruire nôtre Commerce, & ce qui comprend tout le reste, & qui seroit le comble & la complication de tous nos malheurs, à forcer un Peuple *Protestant* & libre à recevoir un *Prétendant Papiste* sur le Trone de ces Royaumes. J'en appelle à présent à vôtre propre conscience; nôtre Ministère, en détournant ce coup fatal, n'a-t-il pas absolument rempli la maxime du Cardinal de *Richelieu* sur les desseins qui portent en eux-mêmes la preuve de la prudence avec laquelle on les a conduits ? Les nôtres jusqu'ici n'ont-ils pas, avec la protection particulière de la divine Providence, été conduits avec une sagesse qui les a fait heureusement réussir; & la conduite de nôtre Gouvernement ne porte-t-elle pas avec elle des preuves de sa prudence, dans les bons effets qu'elle a déjà produits ? Par où paroît-il que nôtre Gouvernement s'est attaché à donner au monde une fausse idée de sa capacité ? Quels sont ces petits artifices dont vous prétendez parler ? Qui sont ces gens qui lui servent d'instrumens pour venir à bout de ses desseins, & qui veulent passer chacun pour des *Machiavels* dans leur état & dans leur situation, comme vous l'insinuez si injustement ? Car enfin, si, selon vos propres termes, les Gouvernemens ont été instituez pour procurer la Paix du Monde, & pour rendre les Hommes heureux, n'est-il pas évident que nôtre présent Ministère n'a travaillé, & ne travaille encore, qu'à conserver & maintenir cette Paix & ce bonheur, que d'autres s'efforcent avec tant d'injustice de troubler & d'envahir, par les desseins qu'ils ont formez contre toute sorte de Droit, & au mépris des engagements les plus solennels de la Foi publique, pour troubler & mettre en combustion, non seulement la *Grande Bretagne*, mais toute l'*Europe* ? Mais avançons; entre cette multitude de Réflexions & d'insinuations malignes & injustes, qui sont répandues dans tout vôtre Journal, il y en a une sur laquelle vous appuyez, & qui est couchée en termes plus artificieux, que tout le reste, mais que vous soutenez

aussi par des sophismes plus subtils & plus profonds, que toutes les autres. La voici, comme si la Nation Angloise étoit assez imprudente, pour se jeter dans une Guerre sur les discours de table du Duc de Ripperda. Permettez-moi, Monsieur, de vous assurer ici que cette insinuation est véritablement cette manière artificieuse dont vous dites que certaines gens attaquent la réputation des autres. C'est là cet art dont vous parlez, & par lequel on blâme les personnes en autorité par de fausses expositions de leur conduite, par des insinuations & des innuendos, dans le tems-même qu'on fait qu'ils agissent avec le plus de sagesse & de prévoyance. Ne prenez-vous pas garde, Monsieur, que par de semblables réflexions vous faites un affront sensible à toute la Nation de la Grande Bretagne? Comme si les Peuples & les Gouverneurs étoient assez fous, pour bâtir sur des fondemens si peu stables une Guerre aussi dangereuse, que dommageable, par les grandes dépenses auxquelles elle les exposerait. J'avoue que vous êtes assez rusé, pour vous mettre à couvert de leur ressentiment, en disant qu'il n'y a personne qui suppose jamais qu'ils se soient engagés dans cette Guerre sur des raisons si foibles; mais en même tems j'en appelle à votre propre cœur, n'est-ce pas votre intention d'insinuer que c'est là une des principales raisons qui ont obligé les Anglois à commencer la Guerre? Cependant, si c'est un fait, comme il est vrai, & que les actions qui s'en sont ensuivies le prouvent assez bien, que le Duc de Ripperda s'est déclaré si ouvertement sur les desseins de l'Espagne contre la Grande Bretagne, quoique nous n'ayons pas pris cela comme la seule raison qui nous engageoit à commencer la Guerre, si les premiers Ministres ne sont que les Echos de leurs Cours, n'avions-nous pas sujet de prendre ombrage de ces déclarations ouvertes, & de nous mettre conformément à cela dans une posture de défense? Devions-nous souffrir de nous voir insulter nous & nos Alliez, jusqu'à nous laisser appeler, *Petits Messieurs*, sans vanger nôtre honneur offensé, par toutes les voies qui nous étoient possibles? Devions-nous permettre que Gibraltar qui est le plus ferme appui de nôtre Commerce, fondé sur un Droit aussi incontestable, que l'est nôtre propre bien; devions-nous, dis-je, souffrir qu'en conséquence d'un Traité secret entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, Gibraltar fût aussi aisément accordé, qu'il étoit injustement demandé, par cette même Nation qui a paru ci-devant si conten-

te des Articles qui le cédoient pour toujours aux *Anglois*? Bien plus, devons-nous souffrir de nous voir menacez tout ouvertement par aucun Potentat de l'*Europe* de nous forcer de recevoir un *Pré-tendant Papiste*, & par ceux surtout qui, à la face du Ciel, ont osé encourager & maintenir ses Adherens, ses Amis, ses Partisans? Comment pouvions-nous demeurer plus long tems en amitié avec des gens qui, le ris à la bouche & le poignard à la main, nous perçoient le cœur en nous caressant? Devions-nous voir, sans nous en embarasser, un autre Prince tout pétri d'ingratitude, qui ne doit ses Etats héréditaires & sa Couronne Imperiale, qu'au sang & aux trésors de l'*Angleterre*; devons-nous, dis-je, voir ce Prince ingrat former des Alliances offensives contre nous, nous, cette Nation-même qui l'a comme nourri & élevé depuis son enfance, & qui l'a protégé contre la gueule des affamez, & garanti de sa ruine? Devions-nous humblement souffrir qu'un serpent élevé & réchauffé dans nôtre sein tournât contre nous sa rage envenimée, sans nous en ressentir le moins du monde? Pourrions-nous, & pouvons-nous encore oublier les derniers services que nous lui avons rendus par nôtre Flotte au Cap de *Passaro*; service qui lui a assuré tout ce qu'il possède en *Italie*, outre l'augmentation d'une nouvelle Couronne qui est la *Sicile*, & qui lui fut donnée, comme un présent d'étrennes? Devons-nous baisser le col tranquillement, & nous soumettre en toute humilité au Signe Imperial de sa tête, & le laisser nous dépouiller de tous nos biens, & nous enlever à nous & à nos fidelles & inseparables Amis & Alliez les *Hollandois* le plus précieux joyeau que nous ayons, qui est nôtre Navigation & nôtre Commerce, & dans la suite, si on ne le prévient, nous éгалer en Vaisseaux & en trafic jusque dans nos propres Mers, & à la face de la *Grande Bretagne*, malgré les paroles de foi & d'honneur, que lui & sa Famille ont tant de fois données au contraire, & qu'on a tâché de rendre fermes par la solemnité des sermens les plus sacrez? Pouvons-nous prétendre d'avoir la moindre compassion pour nos Freres les *Protestans* opprimez dans les Pais étrangers, & voir des innocens qu'on a depuis peu, à la face des Cieux, menez à la boucherie, comme autant d'agneaux? Ne simpatiserons-nous pas à leurs misères? Ne donnerons-nous pas un soupir à leurs malheurs? Attendons-nous nous mêmes en patience d'être traitez de la même manière, selon les principes diaboliques de Persecution, dont le *Papisme*

*isme* est imbu? Et cela ne seroit-il pas arrivé, si, par la bénédiction de Dieu, nous n'avions été au devant, & n'avions pris des mesures pour en détourner le coup? Dites donc à présent, Mr. le *Journaliste*, sont-ce là des faits, ou n'en sont-ce pas? La plupart ne sont-ils pas encore si récents, qu'il nous est impossible d'oublier l'horreur & l'effroi où ils nous ont jetté? Il y en a encore plusieurs autres dont la Brochure que vous entreprenez de décrier fait mention. Mais si ce sont là autant de vérités que le Monde ne sauroit contredire, sans se parjurer, ne sont-ce pas des motifs suffisans de repentiment? Pourons-nous nous voir le poignard sur la gorge, sans tâcher de retenir la main de celui qui veut avoir nôtre vie? Car enfin, selon vos propres principes, si la raison est la prérogative qui élève l'Homme au dessus de la Bête, aurions-nous aucun droit de prétendre à cette raison, si nous abandonnions de nôtre plein gré les droits naturels de nôtre propre conservation, & si nous nous laissions dépouiller de tout ce qui nous est de plus précieux, & qui nous touche de plus près? Permettez-moi donc; Monsieur le *Journaliste*, de vous donner ici un avis salutaire; sondez vôtre cœur, & en arrachez cet orgueil qui y est enraciné. Ne vous laissez pas entraîner au bonheur que vous dites qui accompagne l'ignorance; car au fonds ce n'est pas donner des marques d'un grand bon sens, que de réfléchir ainsi sur la conduite des autres, en leur attribuant les caractères que vôtre conscience ne vous suggère que trop qu'ils ne conviennent à personne, aussi bien qu'à vous; & vos insinuations, ou intimations, & vos réflexions sans fonds, pardonnez-moi la comparaison, ressemblent à la conduite d'une Courtisane publique qui insulte une Femme d'ébauchée commence, que de reprocher à la Femme chaste des choses qui ne conviennent qu'à elle-même, & qui caractérisent sa honte. Quant à ces règles que vous donnez, pour en imposer adroitement au monde, savoir, de flatter, de cajoler le Prince, & de lui jeter de la poudre aux yeux, on pourroit dire le Parti, au lieu du Prince; & puis tout va bien, comme vous vous exprimez. Tout cela ne fait que trop voir, que vous possédez entièrement vôtre sujet, & que vous êtes en effet en état de vous mettre sur les rangs. Bien plus, je ne puis m'empêcher de m'imaginer que vôtre Parti vous prend sans doute pour un Machiavel, dans la sphère où vous roulez; mais, si c'est vous qui vous

croyez tel de vous-même , assurez-vous , que vous prouvez par là d'une manière incontestable ce que vous avancez vous-même , savoir , que la vanité est toujours la plus forte , où l'Esprit est le plus faible ; car je crains fort que ces grands talens dont vous vous vantez ne vous soient point accordés par tout le monde. Je vous dirai de plus entre vous & moi , qu'il ne paroît pas que vous fréquentiez les meilleures de toutes les Compagnies , puisqu'il paroît au contraire par vos propres paroles , qu'entre celles que vous fréquentez vous avez vu mille exemples de gens qui non seulement ont avoué , mais même se sont vantés de leurs friponneries. Cela soit dit , sans néanmoins que vous vous imaginiez , que je sois du sentiment , que la hardiesse & l'invention dans l'exécution de ces mauvaises actions soient en aucune manière capables de balancer leur malice , ou de cacher leur déformité. Je ne m'amuserai pas davantage à rappeler ici la candeur de quelques autres de vos intimations aussi sincères , que bien inventées , touchant cette admirable maxime d'exposer la réputation des Personnes à la censure du monde , par les voyes les plus artificieuses & les plus fines , c'est à dire , en leur donnant des louanges avec bassesse , & en les préconisant d'une manière qui fait pitié ; car , comme il paroît que ces Réflexions sont toutes produites de l'abondance de vôtre cœur , aussi vôtre bouche s'y accorde-t-elle parfaitement bien. Entre autres , vous faites à l'Alliance de Hanover l'honneur de dire , que vous ne devez pas conclure que les raisons qu'on a d'entreprendre la Guerre ne sont pas telles , qu'on ne les puisse bien justifier. Je ne fais si c'est là cette défense dissimulée dont vous entendez parler , ni si vous êtes fort persuadé que tout ce que vous avez dit ne sont en bonne vérité , que les plus mauvaises raisons que vous pussiez trouver. Après tout permettez-moi de vous faire ressouvenir qu'une de vos injustes manières de représenter les choses a été de donner un parallèle exact , tiré soit des raisons & des intérêts différens des deux Cours d'Espagne & d'Angleterre , soit de leur résolution d'en venir à une rupture ouverte ; & d'insinuer par là que la Cour de la Grande Bretagne a donné à l'Espagne autant de sujets de se plaindre & de chercher querelle , qu'elle prétend en avoir reçus d'elle. Mais je vous défie , vous & tout vôtre Parti , de produire un seul article , où la Grande Bretagne ait donné à l'Espagne le moindre sujet de plainte , à moins que nous

n'y ayons été forcez par l'injustice des procedez de cette Cour, ou par honneur, par rapport aux engagemens que nous avons publiquement contractez. Vous ne sauriez produire aucun Traité entre l'*Espagne* & nous, que nous ayons enfreint, ou une seule occasion où nous avons été les premiers Aggresseurs. J'avoue, & il n'y a personne qui prétende le nier, qu'il ne soit de nôtre intérêt d'être en amitié avec l'*Espagne*, par rapport au Commerce que nous faisons dans ce Royaume-là. Mais faut-il que nous achetions ces avantages, au prix de rendre ces Places fortes qui seules sont capables d'assurer tout nôtre Commerce, & de nous aider à le maintenir, malgré les projets qu'ils pourroient former soit dans un tems, soit dans un autre, pour le détruire? Devons-nous toujours nous en remettre à la bonté de l'*Espagne*, soit pour recevoir, ou ne pas recevoir des affronts & des injures, & souffrir des usurpations, lorsque nous pouvons retenir dans nos mains une verge de fer, qui les peut forcer à nous rendre la justice qu'ils nous doivent? Faut-il que nous allions jusque dans leurs Mers du *Sud* y porter un Commerce abondant, & que nous ne soyons pas sûrs que nos Vaisseaux & nos Cargaisons auront la liberté de revenir jusque dans nos Ports, sans être saisis, & déclarez de bonne prise, sous mille faux prétextes? Faut-il que nous achetions le Commerce d'*Espagne*, au prix de voir que cette Cour-là supporte un Prince son Allié dans un autre Commerce qui est injuste & usurpé, & dans une Navigation qu'il fait jusque dans nos propres Mers? Devons-nous prévenir d'amitié une Nation que nous voyons bien en toute occasion n'avoir rien plus à cœur, que de renverser nôtre Gouvernement présent, & ne devoir jamais être contente, qu'elle n'ait mis sur le Trône de ces Royaumes un Roi, disent-ils? Mais quel? Un Homme placé de leur main, un Homme selon leur cœur, un Adorateur d'images taillées? Quelle vue, quel objet pour un œil vraiment *Breton*, de voir dans les rues de *Londres* des *Jésuites* & des *Capucins* marcher publiquement dans leurs habits, & damner de leur pleine autorité tous les Hommes qui ne veulent pas reconnoître & adorer le Grand Dieu de la Nature, sous la forme d'une Oublie qu'ils ont consacrée! Véritablement, *Monsieur*, si vous vous donnez pour l'Avocat de cette Cause, démasquez-vous de bonne foi, & ne montrez plus un *Ennemi*, sous le masque d'amitié, comme

vous dites vous-même ; déclarez-vous ouvertement pour la Triple-Couronne, & la Tiarre Romaine ; prêchez hautement que la Doctrine de la *Transsubstantiation* est la plus raisonnable de toutes les Doctrines qui sont sur la Terre, & que non seulement nôtre raison, mais encore nos sens-mêmes conspirent à nous prouver que cette Oublie est un Dieu : Car, si vous continuez à vous cacher sous le masque *Protestant*, comme vous faites à présent, comptez que vous n'aurez besoin ni d'un *Lysippe pour faire votre statue*, ni d'un *Appelles pour vous peindre*, puisque vous donnerez enfin au monde une idée si parfaite tant de votre personne, que de votre intérieur, qu'on vous connoitra par tout dans la *Grande Bretagne*, comme on connoit un carossé de louage à sa marque & à son chiffre. Mais, puisque je suis tombé sur les carosses de louage, je ne puis m'empêcher d'aller plus loin, & de dire qu'un *Ecrivain de louage* & lui se ressemblent assez, & sont fort proches parens ; l'un & l'autre sont faits pour le service de toutes sortes d'espèces de gens qui voudront les employer, ou se faire porter dans leur voiture. Que n'est pas capable de faire un *Ecrivain à gage*, pour des *Courtisans mécontents*, ou pour des *Avortons de Politique*, qui lui donnent du pain ? Que ne donnera pas un *Papiste*, ou un *Partisan du Papisme* à une plume qui entreprend de maintenir la Doctrine du *Droit indébile & inalterable de l'Obéissance passible*, de la *Non-résistance*, du *Pouvoir des Clefs*, &c. ou un *Ivrogne* à celui qui voudra maintenir celle du *pouvoir de la Bouteille* ?

Les *Courtisans disgraciés* me font toujours ressouvenir des *Anges tombez*. Ils ne peuvent s'empêcher de vouloir du mal à ceux qui remplissent leur place, & qui possèdent ce *Paradis de gloire*, d'où ils sont bannis, & d'où leur orgueil & leur mauvaise conduite les ont chassés. Quel que soit le *miserable Ecrivain à gage* qu'ils trouvent, il est sûr d'être bien récompensé, s'il ne fait aucun scrupule de dire tout ce qui lui vient en pensée, pour flatter les débris de leur *Parti dérangé*, & satisfaire ce désir continuel qu'ils ont de se vanger ; on les voit toujours prêts à rallier les *miserables restes* de leurs *Légions défaites*, & se disposer à combattre la *Liberté*, la *Vertu*, le *Ciel même* ; ne pensant qu'à ruiner la *Réputation* des plus sages *Magistrats*, afin qu'en les décrivant, & en s'appant sous main les *fondemens* qui les soutiennent, ils puissent plus aisément s'ouvrir un chemin à se rétablir

tablir dans leurs anciens Postes, & jouir encore de ces pensions qui y sont attachées; & ne cessant jamais de porter envie à ceux qui par leur mérite & par leur industrie font dans la possession des recompenses dues à leur fidelité & à leur amour véritable pour le bien de leur Patrie.

Je n'ajouterai plus rien ici, si ce n'est que tout ce que je viens d'écrire sur le sujet en question n'étant que les seules idées d'un Esprit desintéressé, étant bien aise d'ailleurs de porter ma pite dans ce trésor de Liberté, & de faire voir la bonne volonté que j'ai de défendre une Cause que je crois être sous la protection particulière du Ciel, j'ai encore assez de charité, pour faire ici des souhaits tant pour vôtre conversion, que pour celle de tout vôtre Parti.

Je suis, &c.

## BRITANNUS.

P. S. Depuis que la plus grande partie de cette Réponse a été imprimée, j'ai eu la satisfaction de voir une autre Brochure qu'on ne vient que de mettre au jour. Elle porte pour titre, *Lettres & Mémoires qui ont été écrits, présentés ou reçus par les Ministres de la Grande Bretagne, de France & d'Espagne*, dans lesquels on voit non seulement une confirmation fort ample de tous les faits qu'on a avancés dans l'*Examen des Raisons*, &c. que vous attaquez; mais qui fortifie aussi ce que je viens de dire pour sa défense. Je vous renvoie pour les particularitez, depuis la page 29. jusqu'à la 4<sup>o</sup>me de ladite Brochure des *Lettres & Mémoires*, &c.

## H A R A N G U E

*Du Roi de la Grande Bretagne à son Parlement, du 28.  
Janvier 1727.*

MYLORDS. ET MESSIEURS,

JE vous communiquai l'année dernière les *Traitez de Paix & de Commerce* conclus entre l'Empereur & le Roi d'*Espagne*, Cet-  
re.

te Union si subite, & si peu capable d'être justifiée, excita d'abord de justes sentimens de jalousie entre les Princes voisins; mais les suites de cette Union, les conventions secrètes, & les stipulations d'une Alliance défensive entre ces deux Puissances, jettèrent peu après les fondemens du Pouvoir le plus excessif, & dont les suites tendent si visiblement à ruiner les plus chers intérêts & Privilèges de cette Nation, qu'il faut nous résoudre, ou à fléchir sous les injustes demandes de l'*Espagne*, en lui restituant *Gibraltar*, & d'acquiescer aux usurpations & extensions illicites du Commerce, faites par l'Empereur, ou à nous mettre en état de défendre avec vigueur nos Droits incontestables contre ses engagemens réciproques, contractez au préjudice de la Foi publique & des Conventions les plus solennelles.

J'ai aussi reçu de divers endroits des avis certains & indubitables, que le dessein de placer le *Prétendant* sur le Trône de ces Royaumes est un des principaux Articles secrets de ces *Traitez*; en sorte que la recompense d'avoir acquiescé à ce Commerce, & d'avoir rendu *Gibraltar* & *Port-Mabon* aux *Espagnols*, seroit de voir par là ce Royaume envahi par un *Prétendant Papiste*. De quelle indignation tout bon *Protestant Breton* ne doit-il pas être saisi à cette seule pensée.

Ces fatals Engagemens ne sont pas seulement demeurez renfermez entre les deux principales Parties contractantes. Ils se sont étendus jusqu'en *Russie*; & si les desseins de cette Puissance contre quelques-uns de ses Voisins n'eussent été arrêtez à propos, par l'envoi de nôtre Escadre dans la *Mer Baltique*, nous eussions bientôt vu un nouveau chemin ouvert, pour envahir ces Royaumes, & pour favoriser les descentes qu'on avoit projeté de faire en divers endroits.

L'harmonie & le concert, qui regnent entre nous & nos Alliez, ne nous permettent pas d'être Spectateurs oisifs de ces dispositions qui tendent à la ruine de nôtre sûreté & du repos commun de l'*Europe*. Le Roi Très Chrétien fit l'année dernière des dépenses considérables, pour augmenter ses Troupes; & les Etats Généraux des *Provinces Unies*, non moins sensibles au danger présent, ont non seulement accédé à l'Alliance défensive de *Hanover*, mais ils ont aussi pris les résolutions les plus vigoureuses, pour augmenter leurs Troupes, tant par mer que par terre. L'Accession de la Couronne

ne de *Suede* au même *Traité de Hanover*, & les *Négociations* avec la *Couronne de Danemark* sont si fort avancées, que nous pouvons raisonnablement nous promettre, que de part & d'autre elles seront suivies du succès.

Cette ébauche de la situation présente des affaires me donne une juste confiance, que non seulement je recevrai de mon *Parlement* tous les secours nécessaires, pour conduire à une heureuse fin le grand *Ouvrage* entrepris de concert avec mes *Alliez*, mais aussi qu'il approuvera les mesures prises d'avance, & les dépenses déjà faites.

Je n'ai usé de la confiance que vous avez mise en moi l'année dernière, que pour le *Bien public*. Et, comme le principal *Article* des dépenses excédantes tombe sur la *Marine*, eu égard à l'envoi de nos *Escadres*, je suis persuadé que la nécessité indispensable où j'ai été de le faire, jointe à l'avantage, à la sûreté & à la gloire qui en est revenue à cette *Nation*, justifiera suffisamment ces dépenses, aussi long tems que les *Amis* ou *Ennemis* seront forcés d'avouer avec joye, ou avec chagrin, qu'ils ont vu & senti les effets de la *Puissance maritime* de la *Grande Bretagne*.

N'est-ce pas une chose surprenante que toutes les *Puissances engagées* dans ces grands *Projets* ne puissent se remettre du trouble, où elles sont de les voir devenir inutiles. Le *Roi d'Espagne*, outré de dépit de tous ces contretens, n'a plus été le maître de dissimuler cette inimitié qu'il tenoit cachée, & qu'il n'attendoit qu'une occasion favorable pour la faire éclater. Il a ordonné à son *Ministre* de sortir d'abord de cette *Cour*, en y laissant un *Mémoire* qu'on peut bien regarder comme une espèce de *Déclaration de Guerre*, & dans lequel il insiste sur la restitution de *Gibraltar*. Ce *Monarque* ne nie pas lui-même l'*Alliance défensive*, ni les engagements dans lesquels il est entré, pour maintenir la *Navigacion d'Ostende*. Il veut me forcer de rappeler les *Escadres* que la conduite m'a obligé d'envoyer aux *Indes Occidentales*, & sur les *Côtes d'Espagne*, sous peine de rompre à l'avenir toute *Correspondance* entre les deux *Couronnes*; &, regardant un plus long séjour de mes *Escadres* dans ces *Mers-là*, comme des *Hostilités* actuelles, il menace d'employer toutes ses forces à les en faire partir.

Ce n'est pas tout. Non contente de toutes ces menaces & de

ces violations des Traitez, Sa Majesté *Catholique* fait actuellement des préparatifs pour assiéger *Gibraltar*. Pour cet effet, ou pour cacher quelque autre dessein, Elle a assemblé un grand Corps de Troupes dans le voisinage de cette Place. Mais le bon état de la Garnison, & le renfort que j'ai ordonné d'y envoyer, me donnent aussi peu de sujet d'apprehender, qu'à mes Ennemis d'esperer le succès qu'ils peuvent se promettre de cette entreprise. Toutefois les avis certains & indubitables, que j'ai reçus du dessein formé pour entreprendre une invasion dans ces Royaumes, au moyen d'un embarquement projecté en faveur du *Prétendant* sur les côtes d'*Espagne*, me persuade que, quoique le Siège de *Gibraltar* puisse probablement être entrepris, cependant les grands préparatifs auxquels ce Siège sert de prétexte, & que l'on fait sonner si haut, ne sont qu'un leurre pour amuser le monde, & pour cacher l'invasion que je fais sûrement avoir été concertée, pour être le premier Acte d'une rupture.

#### MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES,

Ces considerations ne sauroient manquer d'exciter en vous un tel ressentiment du danger qui vous menace, que vous n'en conceviez la résolution de lever, avec autant de zèle que de joye, les subsides nécessaires pour la défense de votre Patrie, & pour satisfaire aux engagements contractez avec nos Alliez. J'ai été trop sensible au bonheur de mon Peuple, tandis qu'il en a joui pleinement, dans la vue d'une Paix & d'une prospérité durable, pour n'être pas aussi extrêmement touché de ces nouveaux troubles, & de la nécessité où ils me mettent de demander à mon Peuple de plus grands Subsidés, & de désirer d'être mis en état de pouvoir augmenter mes Forces de terre & de mer, autant que pourra le demander la situation présente des affaires.

J'ordonnerai qu'on vous remette les états des fraix & les accords que j'ai faits avec quelques Princes étrangers, pour prendre de leurs Troupes à ma solde. Et, comme les dépenses que vous m'aviez confiées l'année dernière n'ont pas monté à des sommes fort considerables, & que l'intérêt public en demande de semblables cette année, j'espère que vous voudrez bien prendre encore en moi la même confiance.

Je vois avec un extrême plaisir approcher le tems, où la baisse des Fonds publics fera place à une augmentation considerable; & que tous ceux qui ont à cœur le bonheur & le repos de mon Gouvernement, auront la satisfaction de reconnoitre, que nos nécessitez pressantes n'interromperont point le progrès du dessein si longtems désiré de diminuer par degrés les dettes de la Nation. C'est pourquoi j'espère, que vous contrebalancerez la baisse de ces Fonds, en appliquant les moyens provisionels aux usages pour lesquels ils sont si sagement destinez.

### MYLORDS ET MESSIEURS,

**J**E n'ai pas eu la pensée d'augmenter aucun de mes Domaines. Tous mes soins ont été de maintenir les Droits & les Privilèges incontestables de mon Peuple, & les mesures que j'ai prises pour cet effet n'ont été, que pour prévenir le mal, & pour nous en défendre. Mais une conduite si modérée étant désormais inutile; nous ne pouvons éloigner le danger qui nous menace, que par des résolutions les plus vigoureuses, executées avec la dernière promptitude. Quelque hazardeuses & desesperées que puissent paroître les entreprises formées contre nous, il doit vous suffire d'être assurez, qu'elles ont été réellement résolues, pour vous mettre en état d'y résister & de les anéantir. Si la conservation d'un juste équilibre dans l'*Europe*, la défense des avantages infinis que possède la Couronne de la *Grande Bretagne* & de la sûreté de votre Commerce, le maintien du même Commerce contre des usurpations dangereuses & illicites; si le présent Etablissement, la Religion, & les Libertez d'un Peuple *Protestant* sont des objets dignes de l'attention d'un Parlement *Britannique*, je n'en dois pas dire davantage, pour engager mes deux fidelles Chambres du Parlement à s'exciter elles mêmes à la défense de tout ce qui leur est cher.

## T R A D U C T I O N

*De l'Adresse des Seigneurs à Sa Majesté.*

TRES GRACIEUX SOUVERAIN,

**N**ous les très humbles & très fidelles Sujets de Vôtre Majesté, les Seigneurs Spirituels & Temporels assembles en Parlement, demandons très humblement la permission de remercier Vôtre Majesté de tout nôtre cœur de sa très gracieuse Harangue émanée du Trône. Nous ne pouvons que nous croire indispensablement obligés de reconnoître avec gratitude l'extrême bonté de Vôtre Majesté, en nous communiquant une affaire de la dernière importance pour ce Royaume.

Tout le monde devoit présentement être convaincu, que les Cours de *Vienne* & de *Madrid* ont jeté les fondemens d'un Pouvoir si exorbitant & si formidable, qu'avec le tems il pourroit détruire l'équilibre de l'*Europe*, & anéantir ses Libertez.

Si nous n'étions pénétrés du plus vif ressentiment de l'indignité commise envers Vôtre Majesté, nous ne mériterions pas toutes les bénédictions dont nous jouissons sous le gracieux & illustre Gouvernement de Vôtre Majesté. Les entreprises faites contre les Droits & les Libertez de vôtre Peuple, dans les branches les plus importantes de son Commerce, les menaces & le mépris dont on a usé envers Vôtre Majesté, la demande peremptoire de l'évacuation de *Gibraltar*; laquelle Place, de même que l'Isle de *Minorque*, toutes deux de la dernière importance pour vôtre Peuple, ont été cedées par le Roi d'*Espagne* même, & qui appartiennent incontestablement à la Couronne de la *Grande Bretagne*, en vertu des Traitez les plus solennels; mais surtout les engagements dans lesquels on est entré pour placer sur vôtre Trône un *Prétendant Papiste*, doivent exciter l'indignation la plus vive dans tous ceux qui ont tant soit peu de sentiment de leur devoir envers le meilleur des Souverains, & quelque égard pour la Religion *Protestante*, pour l'honneur, pour les interêts & pour le salut de leur Patrie.

Nous

Nous sommes véritablement touchez des sages mesures prises par Vôtre Majesté, pour prévenir les dangers qui nous menacent. Vos soins à former l'Alliance défensive, à laquelle l'Accession des Etats Généraux a apporté un grand poids; l'établissement d'une harmonie, union & intelligence parfaite entre Vôtre Majesté, le Roi Très Chrétien & les Etats Généraux, les diverses Négociations que Vôtre Majesté, conjointement avec ses Alliez, a entamées avec la *Suede*, le *Danemark* & autres Princes; & la vue de la puissante influence des Forces maritimes de Vôtre Majesté, en envoyant à tems trois Escadres considerables, sont les causes apparentes auxquelles, après Dieu, nous sommes redevables de la conservation de la Paix générale, & du renversement des desseins pernicieux & injustes, qui ont été tramez contre cette Nation & contre les Libertez de l'*Europe*.

La très grande satisfaction qu'il a plu à Vôtre Majesté de témoigner, touchant le bonheur de vôtre Peuple dans leur parfaite jouissance de la Paix, Salut & prospérité; la tendresse avec laquelle Elle prend à cœur leurs interêts en prévoyant de nouveaux mouvemens, & vôtre soin continuel à conserver & maintenir les Droits & les Privilèges de tous vos Sujets, doivent remplir nos cœurs des sentimens les plus reconnoissans de leur devoir, & exciter en eux la dernière horreur contre la vaine idée de placer sur le Trône un *Prétendant Papiste*.

C'est pourquoi nous demandons très humblement la permission de donner à Vôtre Majesté les assurances de nôtre continuelle & inviolable fidélité, & que rien ne nous effrayera, ni ne nous détournera à maintenir le Titre & le Droit incontestable de Vôtre Majesté à la Couronne de ce Royaume, & à conserver nôtre présente & heureuse Constitution.

Et nous supplions Vôtre Majesté de croire, que nous la mettrons de tout nôtre pouvoir en état de faire subsister tous vos engagements avec vos Alliez, de conserver le Commerce de ce Royaume dans sa plus grande étendue, de vanger vôtre honneur, de soutenir & de défendre vôtre Droit sur *Gibraltar* & sur l'Isle de *Minorque*, qui sont de la dernière importance pour la conservation du Commerce & des Forces maritimes de la *Grande Bretagne*, & de maintenir vos Droits dans toutes les autres parties de vos Domaines contre toutes les entreprises, telles qu'elles pourroient être;

& que nous serons toujours prêts à entrer dans telles mesures nécessaires pour mettre Vôtre Majesté en état, conjointement avec les Alliez, de réduire à la raison telles Puissances qui pourroient un jour troubler la Paix générale & le repos de l'Europe.

## R E P O N S E D U R O I .

M Y L O R D S ,

**J**E vous remercie de bon cœur de cette respectueuse & fidelle Adresse. Votre vif empressement à maintenir mon honneur & les Droits de ma Couronne, & à conserver le Commerce de ce Royaume, est une nouvelle marque, donnée si à propos, de votre amour pour votre Patrie, comme aussi de votre fidélité & de votre affection envers moi.

Votre approbation des diverses mesures que j'ai prises pour conserver la Paix & la Tranquillité publique, & pour assurer les Droits & les Privilèges de mon Peuple contre toutes sortes d'usurpations, me donne une très grande satisfaction.

Je compte entièrement sur tant d'assurances fidelles & affectionnées que vous m'avez données dans cette Adresse. Vous pouvez aussi absolument faire fonds sur ma continuelle attention à avancer le bonheur de tout mon Peuple.

## T R A D U C T I O N

*De l'Adresse de la Chambre des Communes.*

T R E S G R A C I E U X S O U V E R A I N ,

**N**ous les très fidelles & loyaux Sujets de Vôtre Majesté, les Communes de la Grande Bretagne assemblées en Parlement, rendons à Vôtre Majesté nos très humbles remerciemens de sa très gracieuse Harangue émanée du Trone.

La communication qu'il a plu à Vôtre Majesté de faire des Procédures & transactions faites depuis quelque tems en Europe, & des engagemens pris entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, est une  
preuve

preuve de la bonté singulière de Vôtre Majesté, aussi attentive à donner les éclaircissémens nécessaires à son Peuple, qu'elle a toujours été soigneuse d'en procurer le bien & la prospérité.

Nous connoissons les suites fatales de cette Union soudaine & incomprehensible entre ces deux Couronnes ; &, comme cette Nation a toujours regardé avec jalousie les premiers commencemens des moindres entreprises que ses Voisins ayent faites pour l'établissement d'un Commerce, au hazard & au préjudice de nos Droits incontestables & de nos Privilèges, nous ne pouvons qu'être fortement alarmez de voir que ses usurpations sur nôtre Commerce, & les infractions des Traitez, sont accompagnées d'un projet de Grandeur, qui jette les fondemens de la Puissance la plus exorbitante, laquelle, à moins qu'on n'y résiste avec vigueur & fermeté, deviendrait redoutable à toute l'Europe, & mettrait les Agresseurs en état de soutenir sans opposition leurs injustes entreprises.

Nous ne pouvons douter surtout de la véritable intention & du but de cette nouvelle Amitié & Alliance, quand nous les voyons cimentées par des engagemens mutuels pour maintenir l'un des Contractans dans l'exercice du Commerce insoutenablement usurpé d'*Ostende*, & l'autre dans la demande faite peremptoirement de la restitution de *Gibraltar*, Place d'une si grande importance au Commerce de ce Royaume. Mais ce qui remplit le cœur de vos fidèles Communes de ressentiment & d'indignation, c'est de voir que les engagemens les plus solennels, les garanties, les obligations d'amitié & de reconnaissance, formées au prix du sang & des trésors de cette Nation, sont anéanties & effacées, dès que l'ambition des Princes étrangers les séduit au point d'aspirer à un pouvoir sans bornes, & de s'emparer des Droits & des Privilèges appartenant aux Sujets de Vôtre Majesté & de ses Alliez ; & qu'on s'imagine vainement qu'il ne reste à Vôtre Majesté qu'à s'y soumettre, & à endurer patiemment les plus grandes indignitez & les injustices faites à vôtre Couronne & à vôtre Peuple, ou bien s'exposer aux menaces, aux insultes & aux projets formez en faveur d'un *Prétendant Romain*.

Mais, *Sire*, vos fidèles, loyaux & affectionnez Sujets, les Communes de la *Grande Bretagne*, qui connoissent la félicité inestimable dont ils jouissent sous le doux Regne de Vôtre Majesté, ont

trop à cœur l'honneur & la dignité de vôtre Couronne, & trop d'horreur & de détestation d'un *Prétendant* qu'elles ont abjuré, pour que ces menaces vaines & ces terreurs puissent produire le moindre effet sur leurs esprits & sur leurs délibérations.

C'est avec indignation, que nous ressentons le traitement injurieux & ces défis insultans; & c'est avec une fidélité & une résolution inébranlable, que nous sommes déterminés à assister & à soutenir Vôtre Majesté de nos biens & de nos vies contre tous vos Ennemis.

Nous reconnoissons en même tems avec gratitude la vigilance & la prudence de Vôtre Majesté qui se fortifie par l'Alliance de Puissances unies d'intérêt, & capables de résister au danger éminent, & de soutenir la Cause commune de toute l'*Europe*. Nous voyons avec plaisir les Forces navales de la *Grande Bretagne* paroître avec lustre dans les Régions les plus éloignées, employées si sagement & si utilement à protéger & à mettre en sûreté vos Sujets & vos Alliez, & à restreindre & reprimer les vains projets des Perturbateurs de la Paix de l'*Europe*.

Mais, comme les mesures & les résolutions prises & concertées en contradiction, & comme en défi des Traitez les plus solennels, paroissent nous menacer d'une rupture immédiate, nous supplions très humblement Vôtre Majesté qu'il vous plaise de donner sur le champ les ordres nécessaires pour mettre le Royaume en bon état de défense; & nous l'assurons que non seulement nous leverons avec joie les subsides nécessaires pour l'exigence présente des affaires, mais que nous mettrons Vôtre Majesté en état de remplir les engagements contractés avec ses Alliez, pour la conservation de l'équilibre en *Europe*, pour la défense des possessions de la Couronne de la *Grande Bretagne*, pour le maintien & le Commerce de la Nation, contre toute usurpation injuste & pernicieuse, & pour la frustration des entreprises faites en faveur d'un *Prétendant*, à la ruine de nôtre Religion, de nos Libertez & de nos Biens. Et, afin que ceux qui souhaitent le repos & la tranquillité de vôtre Regne ayent la satisfaction d'appercevoir que le besoin pressant n'apporte aucune interruption aux progrès d'un ouvrage aussi désirable, que l'est l'extinction graduelle des Dettes de la Nation, nous délibérerons sur les moyens les plus propres, pour appliquer immédiatement le produit du fonds réservé pour cela à l'usage auquel il a été si sagement destiné & approprié; & nous mettrons en Vôtre Majesté toute

toute la confiance qu'exigera l'utilité publique, & que Vôtre Majesté jugera raisonnable & nécessaire à l'avancement de ce grand Ouvrage que Vôtre Majesté a entrepris, pour le bien & la sûreté de son Peuple, & pour la Cause commune de l'Europe.

## REPONSE DE SA MAJESTÉ.

MESSIEURS,

*JE vous remercie de cette fidelle Adresse, & je suis persuadé que les Assurances cordiales que vous me donnez de vôtre soutien dans la défense des Droits & Privilèges de mon Peuple, confirmeront la vigueur de mes Alliez, & convaincront mes Ennemis combien vaines sont les esperances dont ils se flattent d'être capables de réussir dans aucune entreprise pour troubler la Paix de l'Europe, en faisant des injures & insultes à cette Nation.*

## TRADUCTION

*Du Mémoire présenté en Latin le 13. Mars 1727. au Roi de la Grande Bretagne par le Résident Imperial Mr. Palm, sur la Harangue que Sa Majesté Britannique a faite aux deux Chambres de son Parlement le 28. Janvier 1727.*

S I R E,

*SA Majesté Imperiale & Catholique, mon Maitre, ayant été informée de la Harangue faite par Vôtre Majesté aux États de la Grande Bretagne, présentement assemblez en Parlement, y a vu avec la dernière surprise, que Vôtre Majesté ait pu se laisser induire d'y toucher certaines choses dont les unes sont finistrement in-  
terpretées, les autres très éloignées de l'intention de Sa Majesté Imperiale & Catholique, & d'autres enfin, ce qui la touche bien plus sensiblement, qui, quoique destituées de tout fondement, ayent*

néan-

néanmoins pu être d'une manière jusqu'à présent inouïe énoncées du Trone Royal à toute la Nation, comme des faits certains, & indubitables. Car, pour ce qui regarde la Paix conclue à *Vienne* avec le Roi d'*Espagne*, qui est-ce qui ne s'étonneroit pas au dernier point de voir, que la même Paix, qui n'a d'autre base & fondement, que la Quadruple-Alliance de *Londres*, & les autres faites avec Vôte Majesté, & pour l'obtention de laquelle Elle-même a travaillé, & soutenu, conjointement avec ses Alliez, une Guerre si sanglante, si longue, & si glorieuse, puisse maintenant être alleguée par Vôte Majesté pour un juste motif de plainte, & que ses Ministres s'en soient fait un prétexte dans toutes leurs Négociations en divers endroits du Monde, au plus grand préjudice de l'Empereur, de l'Empire, & de la Tranquillité publique; & qu'enfin la même Paix ait pu être exposée avec une si grande passion contre l'Empereur & le Roi d'*Espagne*, à la Nation *Britannique*, & taxée même comme une violation des Traitez, & de la Foi publique.

Pour rendre cette Paix plus odieuse, l'on se plaint aussi du Traité de Commerce fait avec l'*Espagne*, qui, quoiqu'il ne contienne que les avantages réciproques & légitimes des Sujets de part & d'autre, conformes aux Droits des Gens & aux coutumes des autres Nations amies, & qui d'ailleurs, tant par rapport à la situation des Pais respectifs, que par la nature même du Commerce, ne peut causer aucun préjudice à la Nation *Britannique*, ni blesser en nul point les Traitez faits avec elle; de sorte que, pour peu qu'on veuille l'examiner, avec un esprit sincère, & épuré de tout dessein d'exciter la Nation, on n'y trouvera aucun sujet de le croire offensif, ou préjudiciable aux intérêts d'une Nation que Sa Majesté Imperiale & *Catholique* aime & estime tant, comme celle de la *Grande Bretagne*, & dont les assistances & glorieux exploits ne s'effaceront jamais de sa mémoire.

L'autre classe, contenant les choses destituées de fondement, concerne principalement cette Alliance imaginaire, qui dans la Harangue est appelée *Offensive*, & qu'on y suppose avoir été contractée contre Vôte Majesté entre l'Empereur & le Roi d'*Espagne*; supposition dont l'insubsistance se prouve non seulement par la convention, de *se mutuo non offendendo*, offerte il y a peu de tems par Sa Majesté Imperiale & *Catholique*, mais aussi par le

le propre *Traité d'Alliance & d'Amitié*, conclu avec la Couronne d'*Espagne*, & communiqué dans toute son étendue, quand il a été nécessaire, à V<sup>ô</sup>tre Majesté, puisqu'il ne contient pas une seule parole, d'où l'on puisse inferer la moindre ombre, ou apparence d'*Alliance Offensive*; sur quoi l'on s'en remet au jugement de tout le monde.

L'autre partie de cette position ajoute à la première certains Articles secrets en faveur du *Prétendant*, dont V<sup>ô</sup>tre Majesté assure d'avoir reçu des avis certains, & par lesquels on doit être convenu de l'élever au Trone de la *Grande Bretagne*. En quelle veue, pour quel sujet, & à quel dessein, ces avis fondez sur de faux bruits, ont été exposez à la Nation *Britannique*; c'est ce qui peut être facilement compris, non seulement de Sa Majesté Imperiale & *Catholique*, mais aussi des personnes vulgaires. Cependant, comme la Foi, la Dignité inviolable de l'honneur de ces grands Princes, ne souffre pas, que des assertions de cette nature, qui ne sont appuyées sur aucune vérité, soient néanmoins exposées du Trone Royal à toute la Nation, & à tout le monde, Sa Majesté Imperiale & *Catholique* m'a expressément ordonné de déclarer à V<sup>ô</sup>tre Majesté, & à tout le Royaume, qu'elle s'en trouve vivement offensée, & d'assurer sur sa Parole Imperiale, qu'il n'y a nul Article secret, nulle Convention, qui contienne, ou qui puisse prouver quelque chose de semblable.

Mais pour que les desseins secrets, & cachez sous cette conduite jusques à présent inouïe, soient mis dans un plus grand jour, on doit remarquer, que l'on a choisi exprès le tems, auquel on traitoit à *Paris* des moyens d'accommoder amiablement les différens survenus, auxquels Sa Majesté Imperiale & *Catholique* n'a donné aucune occasion; ce qui prouve assez, combien Sa Majesté Imperiale est portée au maintien de la Paix, & combien Elle est religieusement attachée à l'observation de ses Alliances.

Touchant ce qui est ajoûté en suite, à l'égard du Siège de *Gibraltar*, sous lequel néanmoins l'on veut faire entendre qu'il y ait d'autres desseins cachez, il paroît, que les aggressions & hostilités, notoirement commises aux *Indes*, & ailleurs contre le Roi d'*Espagne*, au mépris des Traitez, auroient pu donner une juste occasion d'en former l'entreprise; & quant aux pensées, & aux engagements de Sa Majesté Imperiale & *Catholique* sur ce point,

la communication du Traité susdit fuffit pour faire connoître ce qui en est.

Pour ce qui est du Commerce d'*Ostende*, dont les justes raisons, reconnues enfin par le Roi *Catholique*, l'ont porté à vouloir le favoriser, sans y être obligé par aucun Traité, les moyens d'accordement proposez à la *Haye*, & ailleurs, & en dernier lieu à *Paris*, pour prévenir que cet innocent moyen de subvenir & pourvoir à la sûreté de la Barrière du *Pais-Bas*, ne devint un obstacle à la conservation de l'amitié des Voisins, sont suffisamment connus.

Tout ceci étant sans réplique, la Vérité offensée, l'Honneur, & la Dignité de Sa Majesté Imperiale & *Catholique* exigeoient, que l'on en fit une exposition publique à Vôte Majesté, au Royaume de la *Grande-Bretagne*, & à toute la Terre, afin qu'on en reconnoisse la justice, avec laquelle Sa Majesté Imperiale & *Catholique* demande la réparation qu'on lui doit, proportionnée à l'injure très sensible qui lui a été faite par toutes ces imputations.

## L E T T R E

*Du Comte de Sinzendorf à Mr. Palm.*

M O N S I E U R,

SA Majesté Imperiale & *Catholique* a jugé qu'il étoit indispensable de vous envoyer, sur la démarche qu'on vient de faire là où vous êtes, un Mémoire dans la dépêche ci-jointe, que vous aurez à présenter au Roi de la *Grande Bretagne*, & de le publier ensuite, pour qu'il soit connu à toute la Nation, en attendant qu'on réponde aux deux Ecrits publiez avant l'ouverture du Parlement. On voit bien, que la susdite Harangue n'a été faite, que pour exciter la Nation à une rupture & à une Guerre ouverte contre l'Empereur & l'*Espagne*, & pour faire approuver au Parlement les mesures si prématurées & onereuses, que le Gouvernement a prises pour des vues particulières & trop connues, qu'on se soit servi non seulement d'inductions, & de prétextes tout à fait insubstantiels, mais qu'on

qu'on ait osé même avancer pour des faits incontestables des faussetés manifestes ; ce qui ne s'est jamais vu parmi des Puissances qui se doivent du respect les unes aux autres, même dans les Guerres les plus outrées ; ce qui doit faire présumer, que le Roi, dont la Bouche Sacrée doit être un oracle de vérité, ne peut qu'avoir été abusé lui-même de posséder la confiance, & qui croient avoir intérêt de soulever par là & le Souverain & la Nation, pour leurs vues & conservation particulière, sans égard à l'honneur de la Majesté du Trone, & aux maux qui en peuvent revenir à leur Patrie & à toute l'Europe.

Pour cet effet, ils établissent entre autres pour base & pour fait averé, à leur dire, un Article positif dans le Traité d'Alliance entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, pour remettre le Préndant sur le Trone de la Grande Bretagne, & pour envahir ce Royaume à force ouverte, & cela peu de jours après que le Ministre Plénipotentiaire du Roi Catholique, dans un Mémoire présenté au nom sacré de son Maître, avant son départ de Londres, défavoua publiquement, & d'une manière des plus authentiques, ces imputations : Ce qui prouvoit de soi-même aussi le défaveu de l'Empereur, puisque l'Article imputé regarde également les deux Puissances, & que l'une dans un même Traité ne peut rien avoir stipulé sans l'autre ; outre que passé six mois l'Empereur & le Roi d'Espagne, sur les premiers bruits de ces fausses suppositions, ont proposé, pour les appaiser, un Acte formel, de non offendendo, pour tous les Alliez de l'un & de l'autre côté, qui auroit entièrement pu rassurer les possessions tranquilles de chacune des Puissances Contractantes tant du Traité de Vienne, que de celui de Hanover, jusqu'à ce que par un Traité commun on eût pu lever & assoupir tous les griefs de part & d'autre ; mais cela inutilement, par les mêmes vues de ceux, qui ont mieux aimé prévenir l'effet pacifique de ces justes intentions par les agressions, & voyes de fait.

L'on fait de plus, & il est notoire par la communication solennelle faite au Roi de la Grande Bretagne du Traité de Paix conclu à Vienne entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, que le Traité de la Quadruple Alliance, fait à Londres le 2. Août 1718, a été posé pour base immuable de leur Paix, & tous les Articles de ce Traité confirmez & corroborez, comme s'ils y avoient été intérez de

nouveau. Comment donc pouvoir supposer, & donner même pour un fait averé, que par un autre Traité secret, signé le même jour, on ait établi des conditions, & pris des engagements tout oppoſez ?

Cela ne peut s'avancer ſans une injure & une injure des plus énormes, faites à la Majesté des deux Puiffances Contractantes, qui ſont en droit d'en demander une réparation & une ſatisfaction éclatante, & convenable à l'atrocité de l'outrage qui intéreſſe également leur honneur & la bonne foi, que l'on doit toujours reſpecter parmi les Souverains.

Mais ſi c'eſt, que ceux qui veulent s'aider par de telles retoriſſions controvéſées, & ſe ſauver du blâme de leurs meſures précipitées & tumultueuſes, croient prévoir que cette même conduite inſoutenable néceſſiteroit à la fin l'Empereur & le Roi d'*Eſpagne* à repouſſer la force par la force, & à ſe garantir, par tous les moyens que Dieu leur a mis en mains, des maux dont on les menace, & des injures & aggreſſions, dont on a actuellement uſé contre eux, juſqu'à vouloir aſſocier même la Porte *Ottomane* à ces deſſeins inouis, ils ne devroient au moins pas donner pour des faits arrivez & antérieurs à ce qu'ils ont ſujet d'apprehender de l'avenir d'une Guerre, à laquelle ils auront forcé eux-mêmes ces deux Puiffances pour leur juſte défenſe.

Elles eſperent néanmoins encore de la Bonté Divine, & de la ſageſſe des perſonnes moins prévenues & emportées, que l'on fera des réflexions plus mûres & plus ſérieuſes pour le rétaſſement amiable de la Tranquillité, & pour éviter à toute l'*Europe* les maux d'une Guerre ſuſcitée par des motifs ſi frivoles & inſubſiſtans, qui ne peut tendre qu'à la deſtruction des Sujets, de leur Bien, & de leur Commerce.

Leurs Majestez, l'Empereur & le Roi d'*Eſpagne*, ſouhaitent ardemment le bien de la Paix, & de garder avec une fidélité exacte tous leurs Traitez avec tous leurs Alliez; mais, comme le contract mutuel ne peut ſubſiſter, qu'autant qu'il n'eſt pas enſeint de l'autre part, les maux de la rupture, ſ'il en arrive autrement, ne doivent être imputez, qu'à ceux qui auront été les Auteurs de ces infractions.

J'ai ordre exprès de l'Empereur, de vous écrire ceci en ſon nom, pour que vous ſoyez en état de détruire les fauſſetez & calomnies, dont

dont on a chargé les Hauts Contractans du Traité de *Vienne*, dont le but n'a été que de faire leur Paix sans lésion de personne.

Je suis, &c.

*Signé,*

Le C. de SINZENDORF.

## T R A D U C T I O N

*De la Lettre de Mylord Townshend, Ministre & Secrétaire d'Etat, de Sa Majesté Britannique, à Mr. English, Assistant-Maitre des Cérémonies.*

M O N S I E U R,

J'Ai reçu ordre de Sa Majesté, de vous faire savoir sa volonté; c'est qu'immédiatement à la reception de cette Lettre, vous vous transportiez chez Mr. *Palm*, & que vous lui déclariez, que vous êtes envoyé par ordre exprès de Sa Majesté, pour lui dire, que dans l'Audience qu'il eut Jeudi dernier du Roi, il avoit remis entre les mains de Sa Majesté un Mémoire très injurieux à l'Honneur de Sa Majesté & à la Dignité de sa Couronne; dans lequel Mémoire il n'a eu aucun égard pour la Vérité, & a manqué au Respect qu'il doit à la Personne Sacrée de Sa Majesté; s'étant même oublié jusqu'au point d'oser affirmer dans les termes les plus forts & les plus expressifs, que Sa Majesté, dans sa Harangue au Parlement, a avancé des faussetez manifestes, quoique dans le même tems la Cour Imperiale ait su & ait dû être convaincue, que le Roi n'a rien dit sur ce sujet, qui ne fût le plus exactement & le plus précisément conforme à la pure Vérité. Et, comme ce Mémoire a été imprimé & dispersé le matin suivant, avec une Lettre du Comte de *Sinzendorff* à lui Sr. *Palm*, encore plus insolente & plus injurieuse, s'il étoit possible; Sa Majesté vous ordonne de lui déclarer, que Sa Majesté ne le regarde plus comme Ministre Public, & lui enjoint de se retirer incessamment de ce Royaume.

Vous lui direz aussi, que Sa Majesté informera l'Empereur, en tems & lieu, des raisons qu'Elle a eues d'en agir ainsi.

Signé,

T O W N S H E N D.

AMICITIÆ FOEDUS

TRADUCTION

*Cæsarem inter & Hispaniarum Regem, die trigesimo Aprilis 1725 Viennæ conclusum.*

*Du Traité d'amitié entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, conclu à Vienne le 30. Avril 1725.*

IN NOMINE SANCTISSIMÆ ET INDIVIDUÆ TRINITATIS.

AU NOM DE LA TRÈS SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ.

NOTUM SIT UNIVERSIS. QUAMVIS sincera amicitia inter Serenissimum & Potentissimum Principem ac Dominum DOMINUM CAROLUM hujus Nominis Sextum, Romanorum Imperatorem semper Augustum, ac Germaniæ, Hispaniarum, utriusque Siciliæ, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Slavoniæque Regem, Archiducem Austriæ, Ducem Burgundiæ, Brabantæ, Mediolani, Mantuæ, Styriæ, Carinthiæ, Carniolæ, Limburgi, Lucemburgi, Geldriæ, ac Superioris & Inferioris Silesiæ, & Württembergæ, Principem Suevoiæ, Marchionem Sacri Roma-

QU'il soit notoire à tout le monde. Quoique l'amitié sincère entre le Sérénissime & très Puissant Prince & Seigneur, CHARLES sixième de ce nom, Empereur des Romains toujours Auguste, & Roi d'Allemagne, des Espagnes, des deux Siciles, de Hongrie, de Bohême, de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie; Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Brabant, de Milan, de Mantoue, de Stirie, de Carinthie, de Carniole, de Limbourg, de Luxembourg, de Gueldre, de la haute & basse Silesie, & de Wirtemberg, Prince de Suabe, Marquis du Saint Empire Romain, de Bur-

govie,

ni Imperii; Burgoviæ, Moraviæ, Superioris & Inferioris Lusatiæ, Comitum Habsburgi, Flandriæ, Tyrolis, Ferraris, Kyburgi, Goritiæ, & Namurci, Landgraviæ Altiatiæ, Dominum Marchiæ Slavonicæ, Portus Maonis, & Salinarum, &c. &c.

Nec non Serenissimum & Potentissimum Principem ac Dominum, Dominum PHILIPPUM hujus Nominis Quintum, Regem Castellæ, Legionis, Aragoniæ, utriusque Siciliæ, Hierosolymæ, Navarræ, Granatæ, Toleti, Valentia, Galliciæ, Majoricæ, Hispalis, Sardinia, Cordubæ, Corsicæ, Murciæ, Giennæ, Algarbiæ, Algeziræ, Gibraltaris, Canariarum, Indiarum Orientalium & Occidentalium, Insularum & Continentis Maris Oceani, Archiducem Austriae, Ducem Burgundæ, Brabantia & Mediolani, Comitum Habsburgi, Flandriæ, Tyrolis, & Barcinonæ, Dominum Biscaya, & Molina, &c. &c.

Per Accessionem ad Tractatum Londinensem à Sua Majestate Madriti 20. Januarii, & 17. Februarii 1720. Hagæ-Comitis factum stabilita, & per solennem Pacis Tractatum hinc Viennæ die trigesimâ Mensis Aprilis Anno infra notato confectum, & subscriptum magis adhuc corroborata, firmataque fuerit, ad

govie, de Moravie, de la haute & basse Lusace; Comte de Habsbourg, de Flandre, de Tirol, de Ferretis, de Kybourg, de Gorice, & de Namur; Landgrave d'Alsace, Seigneur de la Marche d'Esclavonie, de Port-Mahon, & des Salines, &c. &c.

Et entre le Sérenissime & très puissant Prince & Seigneur, PHILIPPE cinquième de ce nom, Roi de Castille, de Leon, d'Arragon, des deux Siciles, de Jerusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Gallice, de Majorque, d'Hispalis, de Sardaigne, de Cordoue, de Corse, de Murcie, de Gienné, des Algarves, d'Algesire, de Gibraltar, des Canaries, des Indes Orientales & Occidentales, des Isles & du Continent de la Mer Océane; Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Brabant & de Milan; Comte de Habsbourg, de Flandre, de Tirol & de Barcelone, Seigneur de Biscaye & de Moline, &c. &c.

Quoique cette amitié sincère ait été établie par l'Accession de Sa Majesté faite à Madrid le 20. Janvier & à la Haye le 17. Février 1720., au Traité de Londres; & qu'elle soit fortifiée & affermie par le Traité de Paix solennel, conclu ici à Vienne le 30. Avril de l'an ci-dessous marqué: Cependant, pour resserrer encore

stringendum nihilominus eò arctius hunc pro bono Christiani Orbis tam proficuum Concordiæ nexum per utrinque Eorum Ministros respectivè Commissarios, Legatos Extraordinarios & Plenipotentarios, videlicet pro parte Suae Majestatis Cæsareæ Catholicæ per Celsissimum Principem ac Dominum, Dominum Eugenium Sabaudix & Pedemontium Principem, Altesatæ Suae Majestatis Cæsareæ Catholicæ Consiliarium Actualem Intimum, Consilii Aulico-Bellici Præsidentem; suumque Locumtenentem Generalem, Sacri Romani Imperii Campi Marschallum, ac Eiusdem Statuum per Italiam Vicarium Generalem, Aurei Velleris Equitem: Nec non Illustrissimum & Excellentissimum Dominum Philippum Ludovicum Sacri Romani Imperii Thesaurarium Hæreditarium Comitem à Sinzendorff, Liberum Baronem in Ernstbrunn, Dominum Dynastiarum Gföll, Superioris Saloviz, Porliz, Sabor, Müllzig, Loos, Zaan, & Droskou, Burggravium in Reineck, Supremum Hæreditarium Scutiferum ac Præciforem in Superiori & Inferiori Austria, Hæreditarium pincernam in Austria ad Anasum, Aurei Velleris Equitem, Sacræ Cæsareæ Catholicæ Majestatis Camerarium, Actualem

*de plus près 'ce nœud de concorde, si utile au bien du Monde Chrétien, ils sont convenus par leurs Ministres Commissaires de part & d'autre, Ambassadeurs Extraordinaires & Plénipotentiaires, savoir de la part de Sa Majesté Imperiale & Catholique, Son Altesse le Prince & Seigneur Eugene Prince de Savoye & de Piémont, Conseiller actuel & intime de la susdite Majesté Imperiale & Catholique, Président du Conseil Aulique de Guerre, son Lieutenant-Général, Velt-Marechal du Saint Empire Romain, Vicair général de ses Etats en Italie, & Chevalier de la Toison d'or: De même que l'Illustrissime & l'Excellentissime Philippe-Louis Comte de Sinzendorff, Trésorier Héritaire du Saint Empire Romain, libre Baron d'Ernstbrunn, Seigneur des Dynasties de Gföll, de la haute Saloviz, Porliz, Sabor, Müllzig, Loos, Zaan & Droskou, Burgrave de Reineck, Grand Ecuyer Héritaire & Précifeur de la haute & basse Autriche, Pincerne Héritaire en Autriche sur l'Anafe, Chevalier de la Toison d'or, Chambellan de Sa Sacrée Majesté Imperiale & Catholique, son Conseiller actuel & intime, & Premier Chancelier de la Cour: Et l'Illustrissime & Excellentissime Gundacre-Thomas de Starhenberg Comte du Saint Empire*

Confiliarium Intimum, ac Primum Aulae Cancellarium: ac Illustrissimum & Excellentissimum Dominum Gundaccarum Thomam Sacri Romani Imperii Comitem de Starhenberg, in Schaumburg & Waxenberg, Dominum Ditionum Etchelberg, Liechtenhaag, Rottenegg, Freystatt, Haus, Oberwallée, Senfftenberg, Bottendorff, Hitwan, Aurei Velleris Equitem, Sacrae Caesareae Catholicae Majestatis Confiliarium Intimum Actualem, Archiducatus Austriae Superioris & Inferioris Marechallum Haereditarium: & pro parte Suae Majestatis Regiae Catholicae per illustrissimum & Excellentissimum Dominum Joannem Guilielmum Baronem de Ripperda, Dominum de Jensema, Engelenburg, Poelgeest, Koudekente, & Ferwert, Judicem Haereditarium de Humsterlant & Campem, in praesens peculiare Amiciae Fœdus juxta sequentes Articulos conxerunt, commutatis prius Plenipotentis.

## ARTICULUS PRIMUS.

Sit, maneatque Suam Majestatem Caesaream Catholicam inter & Suam Majestatem Regiam Catholicam solida, sinceraque Amicitia, eaque utrinque ita co-

*Empire Romain, de Schaumburg & de Waxenberg, Seigneur des Territoires d'Etchelberg, Liechtenhaag, Rottenegg, Freystatt, Haus, Oberwallée, Senfftenberg, Bottendorf, Hitwan, Chevalier de la Toison d'or, Conseiller intime & actuel de Sa Sacrée Majesté Imperiale & Catholique, Marechal Héritaire de l'Archiduché de la haute & basse Autriche: Et de la part de Sa Majesté Royale Catholique, par l'Illustrissime & Excellentissime Jean-Guillaume, Baron de Ripperda, Seigneur de Jensema, d'Engelenbourg, de Poelgeest, Koudekente & Ferwert, Juge Héritaire de Humsterland & de Campen: Lesquels, après avoir auparavant échangé leurs Plein-pouvoirs, sont convenus du présent Traité particulier d'Amitié, conformément aux Articles suivants.*

## ARTICLE PREMIER.

*Il y aura entre Sa Majesté Imperiale Catholique, & Sa Majesté Royale Catholique, une Amitié solide & sincère, & elle sera cultivée de part & d'autre en telle*

latur, ut unus alterius commoda  
 ceu sua promoveat, damna verò  
 avertat.

*telle sorte, que l'un procurera les  
 avantages de l'autre, comme les  
 siens propres, & détournera les  
 defavantages.*

## ART. II.

Cùm verò per Ministrum Se-  
 renissimi Hispaniarum Regis ex-  
 positum fuerit, Restitutionem  
 Gibraltarræ cum Portu suo per  
 Regem Magnæ Britanniæ promissam fuisse, & Regem Hispaniæ insistere, ut Gibraltar cum Portu suo, & Insula Minorcæ cum Portu suo Mahon, Majestati Suae Regiæ Catholicæ restituantur, ex parte Sacræ Cæsareæ Catholicæque Majestatis huic Restitutioni, si amicabiliter fieret, sese non opposituram, & ubi utile videbitur, omnia bona officia, & si Partes id desiderarent, etiam Mediatoria adhibituram esse.

*Et, comme il a été représenté  
 par le Sérenissime Roi des Espagnes, que la restitution de Gibraltar avec son Port a été promise par le Roi de la Grande Bretagne, & que Sa Majesté Royale Catholique insiste sur la restitution de Gibraltar avec son Port, & sur celle de l'Isle de Minorque avec son Port Mahon; il est déclaré de la part de Sa Sacrée Majesté Imperiale Catholique, qu'Elle ne s'opposera point à cette restitution, pourvu qu'elle se fasse amiablement: offrant d'employer pour cet effet tous ses bons offices, si on le juge utile, & même ceux de Médiation, si les Parties le désirent.*

## ART. II.

## ART. III.

Ad contestandam magis sinceram Amicitiam Serenissimus Hispaniarum Rex PHILIPPUS V. promittit, & spondet, Navibus Sacræ Cæsareæ Catholicæque Majestatis, & Ejus subditorum tutum, securumque ingressum daturum in omnes suos Portus in Continenti Hispaniæ

## ART. III.

*Le Sérenissime Roi des Espagnes, PHILIPPE V., pour donner une preuve éclatante de la sincérité de son amitié, promet & s'engage de permettre aux Navires de Sa Sacrée Majesté Imperiale & Catholique, & à ceux de ses Sujets, de quelque Nation qu'ils soient, la libre entrée dans  
 tous*

fitos, cujuscunque Nationis Imperatori subjunctæ sint, ita ut quæstum liberissimum non solum in illis, sed etiam in omnibus Hispaniarum Regnis exercere possint, gaudebuntque omnibus Privilegiis, & Prærogativis, quibus amicissima Natio (uti Galli hucusque fuerunt, & Angli adhuc sunt) gaudet, ac fruitur, idque statim à die publicatæ istius Pacis, quæ in omnibus Portibus, & locis congruis, sine mora fiet, juxta ac in Tractatu Commerciorum hodie subscripto conventum est.

*tous ses Ports du Continent d'Espagne; en telle sorte, qu'ils puissent exercer librement & sûrement leur Commerce, non seulement dans lesdits Ports, mais aussi dans tous les Royaumes des Espagnes; avec la jouissance de tous les Privileges & de toutes les Prerogatives dont jouit la Nation la plus amie, (comme les François l'ont été jusqu'à présent, & les Anglois le sont encore) & cela du jour de la publication de cette Paix, qui se fera sans retardement dans tous les Ports & Lieux convenables, selon qu'il est convenu dans le Traité de Commerce signé aujourd'hui.*

## ART. IV.

Si Naves Subditorum Suxæ Majestatis Cæsareæ à quopiam tam cis, quam citrà Lineam hostiliter impeterentur, Rex Catholicus promittit, se in eo casu Causam cum Sua Majestate Cæsarea Communem facturum ad vindicandas, reparandasque illatas injurias, & damna; vicissim Sua Majestas Cæsarea Catholica promittit, si Naves Subditorum Suxæ Regiæ Catholicæ Majestatis à quopiam tam cis, quam citrà Lineam hostiliter impeterentur, se in eo casu pariter Causam cum Sua Majestate Regiæ Communem facturam, ad

## ART. IV.

*En cas que les Navires des Sujets de Sa Majesté Imperiale vinssent à être attaquez par qui que ce soit, tant en deça qu'au delà de la Ligne, le Roi Catholique promet d'en faire Cause commune avec Sa Majesté Imperiale, pour tirer vengeance & réparation des injures & dommages qu'ils auront soufferts.*

*Pareillement, si les Vaisseaux des Sujets de Sa Majesté Royale & Catholique étoient attaquez hostilement, tant en deça qu'au delà de la Ligne; en ce cas, Sa Majesté Imperiale Catholique promet aussi d'en faire Cause commune*

vindicandas reparandasque illatas injurias, & damna.

## ART. V.

Cœterùm & si per Quadruplex Fœdus Securitas Regnorum, Dominiorum, & Provinciarum à Partibus Compaciscentibus possessorum vicissim per Guarantiam stipulata sit, per hoc Fœdus nihilominus prætatam Securitatem uberiùs explicare, casibusque, qui occurrere possunt, satiùs providere placuit. Idcirco ad obfirmandum eò magis & magis coeptum bonis auspiciis inter Sacram Cœlaream Catholicamque Majestatem, & Sacram Regiam Catholicam Majestatem Amicitiaè studium, necessarium ac opportunum visum fuit, de Auxiliis mutuo præstandis, ac per ea debita Securitate magis firmandâ sequentia statuere : Nimirum si Imperator, Ejus Regna, & Provinciæ Hæreditariæ ubicunque sitæ, hostiliter impeterentur, aut bellum alibi coeptum in illas transferri contingeret, in eum casum Rex Catholicus sponder, seseque obligat, quod Suxæ Majestati Cœlareæ omnibus viribus terrâ, marique opitulaturus, speciâtim veidè Classim Quindecim ad minimum Navibus bellicis majoribus, vulgò *Vaisseaux de*

*mune avec Sa Majesté Royale, pour venger & faire réparer ces injures & dommages.*

## ART. V.

*Quoique par la Quadruple Alliance, la Sureté des Royaumes, des Domaines & des Provinces possédez par les Parties Contractantes, ait été stipulée par des Garanties réciproques, il a néanmoins été trouvé bon d'expliquer plus amplement ladite Sureté par la présente Alliance, & de mieux pourvoir aux cas qui peuvent survenir. Pour cet effet, & afin d'affermir de plus en plus l'amitié si heureusement établie entre Sa Sacrée Majesté Imperiale Catholique, & Sa Sacrée Majesté Royale Catholique, il a été jugé nécessaire & convenable d'arrêter ce qui suit, touchant les Secours qui doivent être fournis réciproquement pour ladite Sureté.*

*Savoir : Si l'Empereur, ses Royaumes & Provinces Héritaires, en quelque endroit qu'ils soient situéz, étoient hostilement attaquez, ou que la Guerre, ailleurs commencée, venoit à y être transportée; en ce cas, le Roi Catholique promet & s'engage d'aider Sa Majesté Imperiale de toutes ses Forces par Terre & par Mer, & spécialement de fournir pour Secours une Armée Navale, pour*

*Ligne*, instructam : insuperque Viginti Militum Millia, & inter hos Quindecim Mille Pedites, & Quinque Mille Equites in auxilium submissurus sit, solitis hybernis ab Imperatore providendos ; hoc tamen pacto, ut Rex locò Militis pecuniam solvere possit, computatis in singulos Mille Pedites menstruatim Octo Mille Florenis Rhenensibus : & in singulos Mille Equites Viginti Quatuor Mille Florenis Rhenensibus per ratas mensuales in Urbe Genua persolvendis. Quoad Naves verò, si Rex Hispaniæ eas Imperatori non submitteret, poterit satisfacere mittendo Decem Millia Militum, vel locò illorum pecuniam juxta calculum supra factum. Vicissim Sua Majestas Cæsarea spondet, ac se obligat, quod Regi Hispaniarum Catholico in casum hostilis aggressionis in Provinciis in Europa ubicunque sitis, omnibus viribus terrâ, marique opitulaturus, speciatim verò in auxilium submissurus sit Triginta Millia Militum, scilicet Viginti Mille Pedites, & Decem Mille Equites, semper in natura suppeditandos, & solitis hybernis à Rege providendos.

pour le moins de quinze des plus gros Vaisseaux de Guerre, communément nommez Vaisseaux de Ligne, & outre cela, vingt mille Hommes de guerre, savoir quinze mille d'Infanterie & cinq mille de Cavalerie, devant être pourvus de Quartiers d'Hiver par l'Empereur :

A condition néanmoins, que le Roi pourra fournir de l'Argent en place de Troupes, sur le pié de huit mille florins par mois pour chaque mille Fantassins, & vingt-quatre mille florins pour chaque mille Cavaliers, payables aux termes stipulez par les Genoïs dans la ville de Genes.

Mais quant aux Vaisseaux, si le Roi d'Espagne ne les fournissoit pas à l'Empereur, il pourra y satisfaire par l'envoi de dix mille Hommes de Guerre, ou en leur place de l'Argent, suivant le calcul dressé ci-dessus.

Pareillement, Sa Majesté Impériale promet & s'oblige de secourir de toutes ses Forces par Terre & par Mer le Roi Catholique des Espagnes, en cas que ses Provinces situées en Europe, en quelque endroit que ce soit, soient hostilement attaquées ; & spécialement, d'envoyer à son secours trente mille Hommes, savoir vingt mille Fantassins, & dix mille Cavaliers, qui seront fournis en nature, & qui devront être pour-

*vus de Quartiers d'Hiver par le Roi.*

## ART. VI.

Tractatum hunc peculiaris Amicitiae Fœderis promittunt utriusque Partis respectivè Commisarii & Legati Extraordinarii & Plenipotentiarii à Sua Majestate Cæsarea Catholica, & à Regia Catholica Majestate ad formam hinc mutuò placitam rati habitum, solenniaque Ratihabitionum Instrumenta intrà spatium trium Mensium, aut citiùs, si fieri queat, hinc reciprocè commutatum iri. In quorum fidem roburque, præfati Ministri Legati Extraordinarii & Plenipotentiarrii hoc peculiaris Amicitiae Fœderis Instrumentum propriis manibus subscripserunt, & Sigillis suis muniverunt. Acta hæc sunt Viennæ Austriæ, die trigesimâ Mensis Aprilis Anno Domini millesimo septingentesimo vicesimo quinto.

(L. S.) *Eugenius à Sabaudia.* (L. S.) *J. Baro de Ripperda.*

(L. S.) *Philippus Ludovicus Comes à Sinzendorff.*

(L. S.) *Gundaccarus Comes à Starbenberg.*

## ART. VI.

*Les Ambassadeurs Extraordres & Plenipotentiaires des deux Parties promettent respectivement, que ce Traité d'Alliance particulière d'Amitié sera ratifié par Sa Majesté Imperiale Catholique, & par sa Majesté Royale Catholique, selon la forme mutuellement arrêtée, & que les Instrumens solennels des Ratifications en seront ici échangez dans l'espace de trois mois, ou plutôt, s'il est possible.*

*En foi dequoi les Susdits Ministres, Ambassadeurs Extraordinaires & Plenipotentiaires, ont signé de leurs propres mains cet Instrument d'Alliance particulière d'Amitié, & l'ont muni de leurs Sceaux.*

*Fait à Vienne, en Autriche, le 30. Avril 1725.*

Eugene de Savoie. Jean-Guillaume, Baron de Ripperda.

Philippe-Louis, Comte de Sinzendorff.

Gundacré, Comte de Starbenberg.

## M E M O I R E.

*Que Mr. de Chavigny Ministre du Roi de France présente le 27. Février 1727 à la Diète générale de l'Empire.*

**L**E Ministre de France a reçu ordre du Roi son Maître de déclarer à la Diète générale de l'Empire que , quoique Sa Majesté ait lieu de croire que la droiture de ses intentions pour le maintien de la Paix , & en particulier pour la Tranquillité du Corps Germanique, soit parfaitement connue, Sa Majesté ayant appris néanmoins qu'on affecte de rendre ses desseins suspects , Elle a jugé à propos d'en faire une déclaration précise & solennelle par son Ministre à Ratisbonne soussigné , afin qu'ils ne puissent être ignorez de personne , & pour dissiper aussi les allarmes qu'on a voulu exciter sur les préparatifs qui se font dans son Royaume , ainsi que dans plusieurs Etats des Puissances ses Alliez.

Tout le monde fait les motifs qui ont porté Sa Majesté à conclure des Traitez avec d'autres, & c'est un effet naturel de la prévoyance que tout Prince doit avoir pour la sûreté de ses Etats, lorsqu'il voit se former au dehors des nuages capables d'en alterer le repos & la tranquillité. Mais Elle déclare aujourd'hui , comme Elle l'a déjà fait en plusieurs autres occasions, que ces Traitez sont purement défensifs , & qu'ils ne tendent uniquement qu'au maintien de la Paix de l'Europe.

Il est vrai que dans un de ces Traitez Sa Majesté s'est rendue garante du V. & VI. Article de celui de Munster , en faveur des Etats Généraux ; mais il est notoire que la garantie de ces Articles ne regarde ni directement, ni indirectement, le Corps Germanique , & que par consequent il n'y a aucun intérêt.

Sa Majesté est donc persuadée que les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire ne prendront aucune part à une querelle qui leur est absolument étrangère, & Elle a bien voulu leur déclarer, comme Elle le déclare aujourd'hui par son Ministre à Ratisbonne soussigné, qu'Elle est bien éloignée de songer à enfreindre le Territoire de l'Allemagne, qu'elle employera au contraire, quelque chose qu'il puisse arriver, tous ses soins & toute son attention à ce que le Territoire

ritoire de l'*Allemagne*, aussi-bien que les Droits, Privilèges & Tranquillité des Membres du Corps *Germanique* n'en souffrent aucune atteinte : Sur laquelle assurance Elle désire que l'on compte, comme sur une Parole Royale & inviolable, esperant en même tems de l'Equité du Corps *Germanique*, qu'il voudra bien répondre de son côté à la pureté & à la droiture des intentions de Sa Majesté par les mêmes sentimens & les mêmes dispositions.

Le Roi ayant appris aussi qu'on répandoit le bruit que son Ambassadeur à la *Porte* sollicitoit secrètement les *Turcs* de prendre des résolutions contraires au repos de l'Empire, Sa Majesté déclare formellement, que c'est une calomnie, & que son Ambassadeur à *Constantinople* n'a fait, ni eu ordre de faire directement, ni indirectement, aucune démarche semblable.

Sa Majesté déclare enfin par son Ministre à *Ratisbonne* soussigné, qu'Elle observera fidèlement les Traitez de *Westphalie* dont elle est garante, & qu'Elle sera toujours prête à en donner des assurances plus précises à chacun de ceux qui pourroient le désirer, soit par rapport à leur intérêt personnel, soit pour l'intérêt commun de tout le Corps *Germanique*.

Signé,

DE CHAVIGNY.

## D É C L A R A T I O N

*Que Mr. Le Heup, Ministre du Roi de la Grande Bretagne, fit le 18. Mars à la Diète de Ratisbonne.*

**L**E Sérenissime & très Puissant Roi de la *Grande Bretagne*, mon Maitre, le Prince du Monde le plus clément, a ordonné au soussigné Ministre de Sa Majesté en la présente Diète, de délivrer ce Mémoire à vos Excellences & Seigneuries, pour leur exposer :

Que, quoique Sa Majesté se soit flatée, que la justice de ses Conseils & de ses Entreprises, pour la Paix de toute l'*Europe*, &  
sur

sur tout pour le Repos du Corps *Germanique*, devoit être assez connue depuis long tems, & qu'Elle n'ait jamais cru devoir en douter; cependant, Elle apprend qu'il y a des Gens qui, sans la moindre ombre de vérité, travaillent de tout leur pouvoir à rendre suspects & inutiles ses justes efforts, & l'équité de ses Conscils, par le mauvais tour qu'ils tâchent d'y donner.

Sur ces considérations, Sa Majesté a jugé à propos de confirmer, par le présent Mémoire, l'intégrité de ses intentions, & d'en faire de nouveau une Déclaration entière & solennelle, pour dissiper ces soupçons que certaines gens mal-intentionnez, par une interpretation sinistre, & par une manière inouïe de raisonner, tâchent de répandre sur les préparatifs de Guerre qui se font, tant dans ses États, que dans ceux des autres Princes confederez, pour la sureté publique de toute l'*Europe*, & pour leur conservation particulière. Il est de la prudence & de la vigilance de tout Prince prévoyant de se tenir sur ses gardes, & de songer à sa sureté, dans un tems où il voit s'élever des orages qui pouvoient fondre sur ses États, s'il n'employoit tous ses soins pour les prévenir, & pour en détourner l'effet.

Sa Majesté déclare donc, par le présent Mémoire, comme Elle l'a déjà fait tant de fois, que les Alliances qu'Elle a contractées en dernier lieu avec d'autres Puissances, sont des Alliances purement défensives, & qu'elles n'ont d'autre objet que la conservation publique de toute l'*Europe*.

Il est bien vrai, que dans l'un de ces Traitez, Sa Majesté Royale a pris sur Elle la Garantie des Articles V. & VI. de la Paix de *Munster*, en faveur & pour l'avantage des États Généraux des *Provinces-Unies des Pays-Bas*. Mais personne n'ignore que, comme ces Articles ne regardent ni directement, ni indirectement, le Corps *Germanique*, ils n'ont rien de commun avec ses intérêts particuliers.

Sa Majesté se persuade donc, que les Princes & les États de l'*Empire* ne se mêleront en aucune façon d'une Affaire qui leur est entièrement étrangère, & qui ne les interesse en rien: Et Sa Majesté veut bien leur déclarer, comme Elle leur déclare aujourd'hui, par son Ministre soussigné, qu'Elle est si éloignée de vouloir rien entreprendre contre la Paix & la Tranquillité de l'*Allemagne*, qu'Elle fera au contraire tous ses efforts, pour que les États d'*Al-*

Allemagne ne souffrent aucun dommage ou préjudice dans ces tems malheureux, & dans la fâcheuse conjoncture des Affaires, & qu'Elle employera tous ses soins & son pouvoir, pour empêcher que les Droits, les Privilèges & la Liberté du Corps *Germanique* ne se trouvent enveloppez dans les tristes suites de cette fermentation, qui rend la situation des Affaires si périlleuse. Sa Majesté souhaite que l'on regarde cette Déclaration comme une Parole Royale & inviolable; & Elle attend de l'équité reconnue du Corps *Germanique*, qu'il répondra à la droiture des intentions de Sa Majesté.

Cependant, comme le Roi mon Maître a appris, qu'il y avoit des gens qui ont osé assurer publiquement, que son Ambassadeur à la Porte *Ottomane* avoit sollicité les *Turcs*, & les avoit voulu engager à prendre des mesures contraires à la Paix de l'*Empire d'Allemagne*, Sa Majesté déclare expressément & solennellement, par ce Mémoire, que ces bruits doivent être regardés comme des calomnies, & que son Ambassadeur à *Constantinople* n'a rien fait de pareil, ni eu ordre de le faire.

## T R A D U C T I O N

*Du Décret Commissorial de l'Empereur à la Diète de Ratisbonne, du 17. Mars 1727.*

SOit notoire, tant au dehors qu'au dedans de l'*Empire*, que Sa Majesté Imperiale, depuis son avènement à la Couronne jusqu'à ce jour, a eu pour unique but de tous ses soins & de toutes ses démarches, de maintenir non seulement dans l'*Empire*, nôtre chère Patrie, mais encore dans tout le Monde *Chrétien*, la Paix, la Tranquillité, l'Union, & le Bonheur; jusques-là que, pour y parvenir, non contente de faire diverses avances & offres, Elle a sacrifié ses propres Etats & ses fidèles Sujets, sans rien épargner de tout ce qui étoit en son pouvoir: Sur quoi Elle s'en rapporte au témoignage de Dieu, à qui rien n'est caché, & se console dans l'esperance que tout le monde desintéressé lui rendra la même justice.

Cependant, on ne peut plus ignorer ce que quelques Puissan-

ces *Chrétienues*, tant de l'*Empire* que du dehors, ont entrepris pour troubler la Paix publique, & introduire une sorte de Puissance, dont l'*Europe* n'a peut-être jamais entendu parler, & qui ne sauroit être que très dangereuse à la Constitution de l'*Empire*: Ces pratiques, ces menées, tant découvertes que secrètes, se continuent avec tant de vigueur, qu'on en voudroit inutilement dérober la connoissance au Public; de même qu'on dissimuleroit en vain tout ce que Sa Majesté Imperiale a fait au contraire, pour prévenir un si grand mal par ses soins, sa patience, & sa prévoyance.

Quoique, pour diverses raisons d'Etat très importantes, Elle se soit fait jusqu'à présent un scrupule de s'opposer aux intrigues peu amiables & aux desseins cachez, qui pourtant sont devenus publics, de ceux qui sont mal-intentionnez pour Elle, pour son Auguste Maison, & pour le Repos & la Prosperité du *Saint Empire Romain*; qu'Elle fût plutôt résolue d'attendre jusqu'aux dernières extremitez, en conservant toujours la moderation & une sincère disposition à la Paix; & qu'enfin elle ait cherché à dissimuler ces démarches, autant qu'Elle a pu; les choses en sont pourtant venues à ce point, que dans toutes les Frontières de l'*Empire*, jusqu'aux *Pais-Bas Autrichiens* qui en sont un Fief, & particulièrement sur le *Rhin* & la *Moselle*, & en quelques Lieux dans l'enceinte même de l'*Empire*, on a fait & on continue de faire des préparatifs qui font juger, que l'on veut effectivement en venir à une Rupture & à des Hostilitez contre Sa Majesté Imperiale, & troubler le Repos de l'*Allemagne*, sans prétexte ni nécessité.

C'est dans ces conjonctures, que l'on a envoyé à Sa Majesté Imperiale le Mémoire déliuré depuis peu à la Diète par Mr. de *Chavigny* Ministre de *France*, dans lequel on découvre clairement, par quelles finesse, par quels artifices, & à quelle occasion on prétend séparer le Chef de l'*Empire* d'avec les Membres, & cela par un nom métaphorique, indecent, inusité; diviser le Corps *Germanique* d'avec Sa Majesté Imperiale par un stile dont on ne s'est jamais servi; représenter le Cercle Imperial de la *Basse Bourgogne* comme un Etat étranger, auquel les autres Cercles n'ont point d'intérêt; suggérer les mêmes sentimens touchant les Fiefs de l'*Empire* en *Italie*, ou touchant les Provinces situées en Pais étranger, quoique

sous la Protection de l'*Empire*; renverser les uns par les autres; endormir pour quelque tems les Etats au delà & en deçà des *Alpes*; &, par ce moyen, rendre inutiles les soins paternels que Sa Majesté Imperiale prend en faveur des Cercles, à cause du danger pressant, quoiqu'en gardant toute la moderation nécessaire: Car on fait d'ailleurs que le Traité de *Bade* doit subsister dans toute sa force, & que l'Empereur ni l'*Empire* n'y ont contrevenu en rien. Ainsi, à quoi bon cette nouvelle assurance de Paix & de Tranquillité dans tout l'*Empire Romain*, dans les Provinces qui en relient & dans les Païs respectifs, pour le maintien de cette Paix, sans quoi on est déjà en repos & en sûreté, & sans quoi on y demeureroit constamment?

Comme une telle démarche de quelques Electeurs & Etats sera sans doute regardée par tous les Patriotes bien intentionez, comme indécente dans le fond & dans la manière, dommageable à la chère Patrie, & tendante à la destruction & au bouleversement de l'*Union Germanique*; Sa Majesté Imperiale s'assure que les Electeurs, Princes & Etats, leurs Conseillers, Envoyez & Députez, & généralement tous les bons & vrais *Allemands* auront à cœur les importantes suites des conjonctures présentes, & qu'ils prendront en consideration dans cette occurrence, de quelle manière Sa Majesté Imperiale est offensée en sa Personne, en son Honneur & en sa Dignité, entr'autres dans la Harangue du Roi d'*Angleterre* au Parlement de la *Grande Bretagne*, étant traitée de Perturbateur de la Paix générale, & d'Infracteur des Traitez, d'une manière inouïe entre des Têtes couronnées, & entre des Puissances qui ne sont point en Guerre: Et le Traité d'Alliance avec l'*Espagne*, quoique purement dans les termes d'une simple Alliance défensive, est travesti en un Traité de Ligue offensive, comme si Sa Majesté Imperiale avoit effectivement traité en faveur du *Prétendant*, pour le mettre sur le Trone d'*Angleterre*.

C'est pourquoi Sa Majesté Imperiale s'est trouvée nécessairement engagée à faire faire au Roi de la *Grande Bretagne* les remontrances ci-jointes, afin de faire voir, tant à la Nation *Angloise*, qu'à toutes les Nations *Cbrétiennes* & libres de l'Univers, combien sont mal fondées les imputations contenues dans ladite Harangue. On doit les regarder comme une suite du Traité conclu à *Herrenhausen* en 1725; &, si Sa Majesté Imperiale par sa moderation naturelle  
&

& son amour pour la Paix, ne l'a pas encore déferé à l'Assemblée de l'*Empire*, Elle n'a pas laissé de chercher & d'employer continuellement divers moyens pour prévenir tous les maux : Puisque dans cette vue, Elle a fait, touchant le Commerce d'*Ostende*, toutes les offres imaginables, pour finir *Chrétieunement* & amiablement toutes les mesintelligencez dont il étoit l'occasion, ou plutôt le prétexte ; quoiqu'Elle fut engagée & obligée, non seulement d'établir, mais encore de soutenir de toutes manières ce Commerce, comme il est suffisamment démontré dans les Ecrits publicz sur ce sujet : D'autant que c'est une chose qui saute de soi-même aux yeux d'un chacun, que les *Pais-Bas*, qui sont incontestablement l'avant-Mur de l'*Empire*, & même en font une partie considérable, ne sauroient, sans le Commerce, être d'une utilité essentielle à l'*Empire* ; sans compter que ce que Sa Majesté mettoit en doute, & suspendroit à présent, contre toute équité & contre le Droit des Gens, ne seroit pas seulement préjudiciable en effet à toute la Patrie & au Droit qu'Elle a de naviguer & de commercer, mais encore ne pourroit être dans la suite que funeste à d'autres Puissances.

Outre cela, Sa Majesté Imperiale, pour parvenir au but mentionné ci-dessus de la conservation de la Paix, ne s'est pas contentée de faire déclarer, il y a long tems, aux Seigneurs Etats Généraux des *Provinces-Unies*, qu'Elle vouloit s'obliger de ne laisser aller ses Vaisseaux en aucun Pais ou *Loge*, comme on les appelle, où les Négocians *Hollandois* fussent établis, comme cela n'est pas non plus encore arrivé jusqu'à présent de sa connoissance ; Elle a de plus fait savoir, qu'Elle consentoit de limiter l'envoi des Vaisseaux au nombre de quatre, y compris ceux qui seroient destinez pour la *Chine*, où l'on fait, à n'en point douter, que les Sujets des Etats Généraux ne trafiquent point.

Sa Majesté Imperiale a plus fait encore. Au mois de Septembre de l'année dernière, Elle fit proposer en *France* un Acte d'assurance de ne se point attaquer de part ni d'autre, afin de détourner les Hostilitéz, & pendant cet intervalle regler l'Affaire d'*Ostende*, & ce qu'il reste à négocier entre les deux Couronnes d'*Espagne* & d'*Angleterre*, & en même tems, terminer à l'amiable certains Points entre l'*Empire* & la *France*, dont on est à la vérité convenu, mais qui ne sont pas encore accomplis. Ces moyens, quoi-

qu'on y eut donné lieu de l'autre part, ont été regardez comme non acceptables.

Sa Majesté Imperiale ne se rebutant point pour cela, a consenti à une entière suspension dudit Commerce d'*Ostende* pour trois ans, & a offert de condescendre, sans délai, à un Congrès d'ailleurs peu convenable, en partie pour rompre le cours des Hostilités déjà commencées en quelques Lieux, & en partie pour parvenir à moyenner une bonne Intelligence *Chrétienne*. Tout cela n'a produit jusqu'à présent aucun fruit; mais du moins on en peut voir clairement & reconnoître, que le Roi de la *Grande Bretagne* n'a d'autre but que d'attaquer Sa Majesté Imperiale; d'entamer l'Autorité qu'Elle tient des Loix & des Reglemens de l'*Empire*, & ce qui en est nécessairement inséparable, le Repos interieur & exterieur de l'*Empire*, d'une manière irregulière & très dangereuse par la fuite; de porter, sans sujet, le danger & la Guerre dans les Etats que la Maison Archiducalé possède comme Fiefs de l'*Empire*, dans ses autres Royaumes & Etats Héritaires; de renverser effectivement le Système interne de l'*Empire*, au préjudice de ses Obligations & des Sermens qu'il a prêté, comme Electeur, tant à l'Empereur qu'à l'*Empire*; d'engager dans une Alliance ruineuse, par le Traité de *Herrenhausen*, d'autres Membres de l'*Empire* & des Puissances étrangères, contre les Constitutions de l'*Empire* & la teneur formelle de la Paix de *Westphalie*; d'y interesser les Etats Généraux des *Provinces-Unies*, sous prétexte du Commerce d'*Ostende*, que Sa Majesté Imperiale consent néanmoins & est prête de terminer à l'amiable, & sous ce même prétexte, & sous celui d'un prétendu Desein & Traité fait avec la Couronne d'*Espagne* en faveur du *Prétendant*, tirer de la Nation *Angloise*, qui d'ailleurs est sincèrement & notoirement affectionnée à Sa Majesté Imperiale, un consentement pour de grosses sommes, destinées uniquement à servir l'ambition du Roi & à ses mauvais desseins; d'exciter & d'attirer du *Nord* sur l'*Allemagne* toutes sortes de malheurs; de détacher la Couronne de *Suede* du Traité qu'Elle a fait avec Sa Majesté Imperiale, pour affermir le Repos du *Nord*, & particulièrement de l'*Allemagne*; & ce qui est encore le plus horrible, de tâcher depuis la conclusion du Traité de *Herrenhausen* jusqu'à présent, tant par soi-même que par d'autres, comme on le peut faire voir avec les circonstances, d'animer la

*Porte Ottomane* contre Sa Majesté Imperiale ; ce qui ne peut que jeter dans un très grand danger la Patrie & toute la *Chréienté*.

Ci la étant, Sa Majesté Imperiale s'assure avec une entière confiance, que les Electeurs & Etats, leurs Conseillers, Envoyez & Députez, conformément à leur prudence accoutumée, à leur zèle pour l'*Allemagne* leur Patrie, à leur fidélité & à leur devoir, prendront à cœur les conjonctures & affaires présentes, & aideront à contribuer tout ce qui peut servir à maintenir la Personne, l'Honneur & la Dignité de Sa Majesté Imperiale outragée, à soutenir la gloire du Saint *Empire* & de ses Membres, à entretenir le Repos & la Prosperité des Pais & Provinces qui en relevent, comme on a dit: Afin que l'on conserve principalement l'*Empire* en Tranquillité & en Union au delà & en deçà des *Alpes*, aux *Pais-Bas* & dans le *Nord*; que l'on repousse toute violence étrangère; que l'on procede selon les Loix de l'*Empire* contre tous ceux qui en veulent troubler le Repos interne, & l'essence du Gouvernement de la Patrie; & qu'enfin on fasse tout ce qui sera avantageux, pour resserrer la liaison intime entre le Chef & les Membres.

Cependant, Sa Majesté Imperiale, conformément aux obligations attachées à sa Dignité, en vertu de la Capitulation par Elle jurée à son Election, & des Constitutions de l'*Empire*, est résolue de contribuer tout ce qui sera en son pouvoir pour la défense & l'avantage de tout l'*Empire*, & de prendre toutes les mesures convenables, afin de pourvoir le mieux & le plus solidement qu'il est possible, à la sûreté de sa Personne offensée, à celle de l'*Empire*, & de ses Royaumes & Etats Héritaires: Ce qu'elle ne fait pourtant que dans la vue du Repos public, de la Prosperité & de la sûreté du Saint *Empire* en général, & de chacun de ses Membres en particulier,

A *Ratisbonne* le 17 Mars.

Signé,

FROBEN-FERDINAND, Prince  
de FURSTENBERG.

## M E M O I R E

*Du Comte de Freytach, présenté au Roi de Suede  
le 17. Février 1727.*

LE souffigné Envoyé Extraordinaire de l'Empereur, a l'honneur, depuis un an entier, de représenter à Vôtre Majesté & à son louable Sénat, de la manière la plus circonstanciée & la plus étendue, tant de bouche que par écrit, que le Traité de *Hanover* ou de *Herrenhausen*, & toutes les Accessions qui portent ce nom, ne tendent, de la part des *Anglois*, à autre chose, qu'à un renversement de l'entière Constitution de l'Empire, & de la Subordination si bien établie & si nécessaire entre les Membres & le Chef: Enfin, à y introduire une Anarchie, capable de bouleverser entièrement l'*Allemagne*.

Le but de cette Alliance, sous prétexte de conserver la Paix & la Tranquillité publique, est visiblement d'animer la moitié de l'*Europe* contre l'autre moitié; premièrement par une Alliance injurieuse, & ensuite, suivant le beau Projet qui est dressé, la précipiter dans une Guerre déclarée.

C'est pourquoi, le souffigné a fait tout ce qu'il a pu, au nom de Sa Majesté Imperiale, pour détourner Vôtre Majesté & ce Royaume de donner tête baissée dans ce dangereux dessein.

Dans cet intervalle, il a réussi, avec le secours du Ciel, à unir Sa Majesté Imperiale & Vôtre Majesté dans une Alliance défensive, par l'Accession de l'Empereur au Traité fait avec la *Russie* en 1724, malgré toutes les oppositions du Parti contraire.

Ce succès faisoit esperer au Ministre souffigné, qu'il avoit par là fermé le chemin à toutes les instances des *Anglois*, & que l'Amitié & la Confiance, établie entre les deux Etats, seroit inaltérable.

Le tems & les circonstances ont fait voir depuis, combien il s'étoit vainement flatté, & l'on n'a que trop de preuves, que, nonobstant toutes les remontrances contraires, les avis des *Anglois*, appuyez par quelques Personnes préoccupées, ont pris tellement le dessus, qu'à leur sollicitation on a convoqué long tems avant le

tems

tems ordinaire les louables Etats de ce Royaume, auxquels on a renvoyé l'importante décision de cette Affaire.

Ainsi, ledit Ministre pourroit se tranquilliser, & en laisser l'examen à la sagesse & à la prudence de Vôte Majesté & de ses louables Etats, se reposant sur leur inclination & leur confiance pour Sa Majesté Imperiale, assuré qu'on leur aura communiqué fidèlement toutes les propositions verbales & par écrit, ainsi qu'elles sont dans le Protocole du Sénat.

Mais, comme depuis la convocation des Etats & l'examen des affaires présentes, il s'est présenté diverses circonstances qui font connoître que le Traité de *Hanover* ou de *Herrenhausen*, & l'Accession à ce Traité, ne peuvent pas subsister avec l'amitié de Sa Majesté Imperiale, le soussigné se trouve indispensablement obligé de les exposer humblement à vos considerations.

I. Il rappelle ici, *in extenso*, tout ce qu'il a déjà allégué dès le 17. Juin, nouveau stile, de l'année dernière, tant par écrit que de bouche, pour faire voir l'incompatibilité de ce Traité avec les véritables intérêts de ce Royaume & de Vôte Majesté, comme Duc de *Pomeranie*, & avec les intérêts de la Maison Imperiale.

II. Il adhère, en vertu de l'Alliance réciproque, à tout ce que l'Ambassadeur de *Russie*, *Dolgoruki*, a remontré, tant en conférences que dans son dernier Mémoire, touchant la conduite de la Cour d'*Angleterre*, ses vues tendant à troubler la Paix, & l'incompatibilité qui s'ensuit de l'Accession que les *Anglois* demandent ici, avec l'Alliance de l'Empereur & de la *Russie*.

III. Il est certain & notoire, par des avis dignes de foi, que la Cour d'*Angleterre* n'épargne auprès de celle de la *France*, ni peine ni persuasion, pour l'engager dans une Guerre déclarée avec Sa Majesté Imperiale. Pour cet effet, il a été proposé, que la *France* enverroit l'Été prochain, vers la *Moselle* & le *Rhin* 70 mille Hommes, en *Catalogne* 20 mille, & en *Brabant* 30 mille, pour commencer les Hostilités; pendant que du côté de la *Hollande*, un semblable Corps de Troupes agiroit; & que l'on formeroit dans la *Basse Saxe*, une Armée de 30 mille *Danois*, à la solde de la *France* & de l'*Angleterre*, de 18 mille *Hanovriens*, & de 12 mille *Hessois*, pour allumer en même tems le feu de la Guerre dans le sein de l'*Empire* & sur ses Frontières.

Quoique ce funeste projet de la part d'un Etat Electoral de

*l'Empire*, dont on a si peu lieu de l'attendre, soit encore fort éloigné de son execution, puisque la *France* n'y a pas encore consenti, & que le *Danemarck* trouve des difficultés insurmontables à prêter tant de Troupes, pendant qu'il est dans une situation si douteuse avec la *Russie* & le Duc de *Holstein*; c'est néanmoins une preuve de la mauvaise volonté des *Anglois*, qui tâchent de conduire les choses au point de faire perdre à Sa Majesté Imperiale & à la *Russie*, toute confiance en l'amitié de ce Royaume, & même à attendre toutes sortes de fâcheuses suites, dès qu'en consentant, dans la conjoncture présente, à l'Accession proposée, on s'alliera plus étroitement avec l'*Angleterre*. En effet, dans ce cas, l'examen & le jugement des avantages ou des préjudices d'une telle Alliance ne dépend pas seulement des Alliez qui font de nouveaux Traitez, mais aussi de ceux qui veulent maintenir les anciens; car, dans la conjoncture présente, il ne s'agit pas du prétexte d'être Ami de tout le Monde, mais de conserver la bonne foi & la confiance par l'observation des Traitez précédens.

IV. Votre Majesté & ses louables Etats doivent être convaincus, du déguisement dont sont accompagnés les motifs pacifiques que les *Anglois* proposent ici, pour appuyer la demande de l'Accession au Traité de *Hanover*, puisque le Ministre souffigné a notifié ici, que les entreprises publiques des *Anglois* contre la Couronne d'*Espagne* sont allées jusqu'à une Guerre déclarée, nonobstant toutes les propositions que l'*Espagne* a faites inutilement pour la prévenir, ainsi que j'en ai donné ici connoissance de bouche & par écrit; en sorte que le Roi d'*Espagne* a été obligé de repousser la force par un juste ressentiment de la conduite des *Anglois*, insupportable entre des Têtes couronnées, & pour prévenir à tems de plus grands affronts, Sa Majesté Catholique préférant d'être en Guerre ouverte avec l'*Angleterre*, à se voir exposée à l'oppression qui accompagnoit la feinte amitié de cette Couronne: C'est pourquoi, Sa Majesté Catholique a fait actuellement assiéger *Gibraltar*.

Sa Majesté Imperiale est obligée, en vertu de sa tendre inclination pour ce Royaume, & de la stipulation contenue dans les Traitez, d'avancer les avantages réciproques, & de prévenir les dommages, de déclarer à Votre Majesté quelles en seront les suites, afin que l'on prenne les suretez nécessaires, pour l'important

tant Commerce qui se fait entre ce Royaume & les Etats des Rois d'*Espagne* & de *Portugal*, puisque l'on pourra prévenir les pertes des Négocians *Suedois*, & procurer leurs avantages; d'autant plus que le double mariage, qui est sur le point de se conclure entre l'*Espagne* & le *Portugal*, doit tellement unir les intérêts de ces deux Couronnes, que les Ennemis de l'une le seront de l'autre; & par conséquent que ceux qui s'allieront avec leurs Ennemis seront traités, si non comme Ennemis déclarés, du moins comme pouvant le devenir, en sorte que le Commerce d'ici en seroit troublé & interrompu, & les Ports d'*Espagne* & de *Portugal* seroient fermés à tous les Vaisseaux *Suedois*.

En supposant l'Accession, on seroit encore plus embarassé de ce côté-ci, en ce que dans la présente Rupture avec l'*Espagne*, l'*Angleterre* prétend n'être pas Agresseur, & en demandant l'Accession de ce Royaume, *ad causam fœderis defensionis*, elle s'ouvre la porte à la demande, qui suivra de près, des secours stipulés.

V. Ces motifs & les obligations de l'Alliance engagent Sa Majesté Imperiale à avertir Vôte Majesté & ses louables Etats d'examiner à fond, & avec la dernière attention, l'affaire de l'Accession, & de considérer jusqu'où il est de l'intérêt des Alliez de *Hanover*, & combien il est de leur avantage, de contribuer à relever ce Royaume avec le tems; ou plutôt, si raisonnablement les présentes offres de l'amitié de l'*Angleterre* ne cachent pas quelques vues secrètes, sur tout de brouiller cette Couronne avec l'Empereur & la *Russie*, pour lui ôter par ce moyen toute espérance de recouvrer son ancienne splendeur, & de la mettre dans une dépendance absolue de l'*Angleterre*; de priver Son Altesse Royale le Duc de *Holstein* des secours qu'il doit attendre de ce Royaume, & qui lui coûtent si cher, pour le rétablir dans ses Etats; & de lui enlever l'amitié, l'affection & les prérogatives dont Elle jouit ici, dans la vue de procurer, avec le tems, la Succession de cette Couronne au plus jeune Prince de la Ligne Electorale de *Hanover*, soit en prétextant le besoin que l'on auroit de la Protection de l'*Angleterre*, soit en employant la force ouverte; & qui fait ce que l'on a peut-être déjà fait pour la réussite de ce Projet?

Sa Majesté Imperiale soumet tous & chaque article de cette Remontrance au judicieux & sage examen de Vôte Majesté & de ses louables Etats, sans s'ingerer à leur rien prescrire sur la résolution

qu'ils prendront à cet égard. Elle a voulu seulement, en bon & fidelle Allié, vous proposer en peu de mots les remarques dont cette Accession est susceptible, & qui n'ont pour but, à son avis, que l'interêt futur de ce Royaume.

C'est pourquoy aussi, Elle a jugé à propos de déclarer de nouveau, naturellement & ouvertement, les raisons pour lesquelles l'Accession requise au Traité de *Hanover* est entièrement contraire à l'amitié & à l'Alliance avec Sa Majesté Imperiale, quoiqu'en puisse dire ceux qui s'imaginent, & qui veulent persuader aux autres, que l'on peut rendre compatible l'Alliance de l'Empereur avec ladite Accession au Traité de *Hanover*.

Les louables Etats ne peuvent avoir oublié les motifs qui porterent la Diète de 1723 à rechercher l'amitié & l'Alliance de l'Empereur, sollicitée encore depuis ce tems-là. Sa Majesté Imperiale ne voit pas, que depuis ce tems-là, il y ait eu aucune raison d'Etat de sa part, ou de ce côté-ci, de rompre cette amitié; bien loin de là, il y en a plusieurs qui en confirment la nécessité & les avantages.

Sa Majesté se repose sur les lumières & la prudence de Vôtre Majesté & de vos louables Etats, qu'ils n'ignorent pas les vues particulières de quelques Partisans déclarez des offres de l'*Angleterre*; & par conséquent, qu'on ne les préférera pas aux interêts du Royaume, & à la conservation des fidelles Amis au dehors; & encore moins, qu'on ne voudra par exposer, par cette Accession, la validité des Traitez futurs à la défiance du reste de l'*Univers*, en négligeant d'observer ceux qui sont déjà faits.

Le Ministre souffigné demande une prompte déclaration sur le présent Mémoire, & se recommande, avec un profond Respect, à la Protection & à la Clemence du Roi. A *Stokholm* le 17. Février 1727.

Le Comte de FREYTACH.

## DECRETUM

*pro Ministro Britannico ,  
Le Heup, in Comitibus Im-  
perii, ut Ratisbona & Im-  
perio excedat. Viennæ  
10<sup>ma</sup>. Aprilis 1727.*

**S**ACRÆ Cæsareæ Majestatis  
CAROLI VI. Domini  
nostri Clementissimi jussu, Re-  
gis Magnæ Britannicæ Ministro  
*Le Heup* hisce significandum.

Cum Sacra Cæsarea Majestas præter solitam sibi Cæsaream longanimitatem ac mansuetudinem, innatique animi clementiam atque notoriam, quâ erga inclytam Nationem Britannicam constanter fertur, propensionem eò commota fuerit, ut tam vigore summæ Majestatis Imperialis, quam pro aperto integerrimæ veritatis testimonio, ipsum *Le Heup*, pro Ministro Britannico, in Comitibus, & conspectum Imperii sacri, ejusque limitibus diutius ferre, agnoscere, nec tolerare possit, ideoque is quantotius ex Urbe Ratisbona & finibus Imperii elimitandus veniat.

Ea de causâ Sacra Cæsarea Ma-

## DECRET IMPERIAL

pour ordonner au Sr. *Le Heup* Ministre de Sa Majesté Britannique à Ratisbonne, de se retirer de cette Ville & des Terres de l'Empire. A Vienne le 10. Avril 1727.

**P**AR ordre de Sa Sacrée Majesté Imperiale, CHARLES VI. nôtre Très clement Seigneur, il sera signifié par ces présentes, au Sr. *Le Heup* Ministre de la Grande Bretagne.

Comme Sa Sacrée Majesté Imperiale, contre sa patience & sa douceur accoutumée, aussi-bien que contre sa clémence naturelle, & l'affection qu'Elle a toujours fait paroître envers l'illustre Nation Britannique, ne peut, tant pour l'honneur de la suprême Majesté Imperiale, que pour rendre un témoignage public à la vérité, reconnoître plus longtems ledit *Le Heup*, pour Ministre Britannique, ni souffrir sa présence dans l'Assemblée, ni dans les Etats de l'Empire; & que par cette raison il faut qu'il sorte incessamment de la Ville de Ratisbonne & des Limites de l'Empire.

A ces Causes, Sa Sacrée Ma-  
H 3 jesté

jeſtas pro ſua atque Sacri Romani Imperii Majeſtate ac decore decrevit ac mandavit, ut ipſe *Le Heup* adhuc Ratiſbonæ, aut alibi in Cæſareis, ac Romani Imperii Terris & Provinciis exiſtens, intra duorum dierum ſpatium, ab inſinuatione hujus computandum ex Urbe Ratiſbona, aut alio ubi moratur loco; intra quindecim vero dies ex Sacræ Cæſareæ Majeſtatis Imperii Romano - Germanici; ſinibus præſentis ſalvi conductus, eidem à Sacra Cæſarea Majeſtate perbenigne conceſſi, viâ rectâ & regiâ protinus diſcedat.

Noverit itaque *Le Heup* hinc mandato Cæſaræo morem decerter & tempeſtive gerere, noverritque ſecus faciendò, ſe tota Sacræ Cæſareæ Majeſtatis Sacrique Romani Imperii protectione & ſecuritate omnino exutum eſſe. Signatum ſub Altiffimæ Sacræ Cæſareæ Majeſtatis ſigillo ſecreto. *Viennæ* Roma. Aprilis 1727.

*jeſté Imperiale, pour ſon honneur, & pour celui du St. Empire Romain, a arrêté & ordonné, que ledit Le Heup, ſe trouvant encore à Ratiſbonne, où dans quelque autre endroit des Terres & Provinces de Sa Majeſté Imperiale, ou de l'Empire Romain, ait à ſortir de la Ville de Ratiſbonne, où de quelque autre endroit où il puiſſe être, dans l'eſpace de deux jours, à compter de la ſignification des préſentes; & dans l'eſpace de quinze jours des Terres de Sa Sacrée Majeſté Imperiale, & de celles de l'Empire Romain, par le chemin le plus court, ſous le privilège du Sauſconduit qui lui a été gracieuſement accordé par Sa Sacrée Majeſté Imperiale.*

*Que ledit Le Heup ſache donc, qu'il ait à ſe conformer & à ſe ſoumettre ſans aucun délai au préſent Décret Imperial, & qu'en faiſant autrement, il ſera entièrement déchu de la Protection de Sa Sacrée Majeſté Imperiale, & de celle du St. Empire Romain. Signé & ſcellé du ſeau ſecret de ſa très haute & Sacrée Majeſté Imperiale, à *Viennæ* le 10. Avril 1727.*

## D E C R E T I M P E R I A L

*Au Marechal de la Cour, pour signifier aux Ministres Britanniques, qu'ils ayent à se retirer des Etats de Sa Majesté Imperiale.*

**S**A Majesté Imperiale & *Catholique*, ayant appris que l'on a fait savoir au Sr. *Palm* son Ministre Résident à la Cour *Britannique*, qu'on ne le reconnoissoit plus comme Ministre Public, & qu'il eût à sortir du Royaume de la *Grande Bretagne*, au lieu d'avoir fait connoître la manière dont on croyoit que l'injure faite à Sa Majesté Imperiale & *Catholique* dans la Harangue du Roi pouvoit être réparée, & qu'il avoit été inferé dans le billet de Mylord *Townshend*, écrit au Sr. *English*, Maitre assistant des Cérémonies de la Cour *Britannique*, lequel avoit été ensuite rendu public, & dans lequel on soutenoit avec une effronterie jusques à présent inouïe, que les véritez incontestables avancées, au nom de Sa Majesté Imperiale & *Catholique*, dans le Mémoire présenté par ledit Sr. *Palm*, & dans la lettre du Comte de *Sinzendorf*, étoient des faussetez, en osant dire avec une insolence sans pareille, que le Mémoire présenté par ledit Sr. *Palm*, & la lettre que le Comte de *Sinzendorf* lui a écrite, étoient injurieux & insolens.

Sadite Majesté Imperiale & *Catholique* ordonne au Marechal de la Cour de faire savoir, en son nom, auxdits Ministres *Bretanniques*, le Sr. de *St. Saphorin*, le Baron de *Huldenberg*, & au Sr. *Harrison*, qu'on ne les reconnoit plus comme tels, & qu'ils ayent à se retirer de cette Ville dans l'espace de deux jours, & ensuite, aussi-tôt que faire se pourra, de ses Pais héréditaires & de l'Empire.

A Vienne le 8. Avril 1727.

## D E C R E T I M P E R I A L

*dicté à la Diète de Ratisbonne.*

EN vertu de l'Ordre de Sa Majesté Imperiale, Son Altesse Sérénissime Monseigneur FROBENI FERDINAND, Prince & Landgrave de *Furstemberg*, Comte de *Heyligemberg* & de *Wertemberg*, Prince du *St. Empire Romain*, Chevalier de la Toison d'Or, &c. Conseiller Privé actuel de Sa Majesté Imperiale, son Plénipotentiaire, & son Premier Commissaire à la présente Diète générale, n'a pu se dispenser de faire savoir aux honorables Conseillers, Envoyez, & Députez des Electeurs, Princes & Etats de l'*Empire* ici assemblez, que c'est avec un plaisir tout particulier, que Sa Majesté Imperiale a appris que le *Mémoire* peu convenable, que *Le Heup*, Ministre du Roi d'*Angleterre*, voulut présenter il y a quelques jours à la Diète, a été regardé des trois Collèges, comme une chose qui portoit atteinte à tout le *Corps Germanique*, en la Personne de celui qui en est le Chef; & qu'en observant toute la bienséance imaginable, ils se sont contentez de conclure simplement à ce que ce *Mémoire* lui fût rendu. La même raison auroit aussi engagé Sa Majesté Imperiale à acquiescer à ce procédé: Mais comme le susdit Ministre s'est d'abord absenté pour éluder l'exécution de ce Résultat; qu'à son retour il a refusé, d'une manière méprisante & injurieuse à la Diète, qu'on fit ce qui avoit été résolu; & enfin, vu le traitement qu'on a fait en dernier lieu au Résident de Sa Majesté Imperiale à *Londres*, cette conduite a poussé à bout sa patience & sa moderation ordinaire; & Elle s'est trouvée contrainte de faire savoir au susdit Ministre *Le Heup*, par un Décret, comme par la voye accoutumée, qu'Elle ne le peut plus souffrir, ni ici, ni dans l'*Empire*, & encore moins le reconnoitre pour un Ministre Public; mais Elle veut & entend qu'à la faveur d'un Saufconduit qu'Elle lui envoie, il ait à se retirer de ce Lieu dans deux fois vingt-quatre heures, & de sortir de l'*Empire* dans quinze jours au plus tard, à peine d'être privé de cet avantage. Comme donc le susdit *Le Heup* s'est déjà conformé à ce Décret, du moins pour ce qui regarde son départ de cette Ville, & qu'il n'y a pas lieu de douter, qu'il n'en fasse de même par rapport au reste de sa teneur;

Son

Son Altesse Sérénissime, en qualité de Premier Commissaire, n'a pas voulu manquer d'en faire part aux Conseillers, Envoyez & Députez, ayant Plein-pouvoir de leurs Maîtres, les Electeurs, Princes & Etats, dans cette présente Diète, suivant l'ordre qu'elle en a reçu, ( quoique ce ne soit simplement que pour leur en donner avis, ) & d'ajouter à cela le Décret qui a été signifié au susdit *Le Heup*. Au reste, sadite Altesse Sérénissime assure les honorables Conseillers, Envoyez & Députez des Electeurs, Princes & Etats, de sa sincère Amitié, Affection & Bienveillance.

A *Ratisbonne* le 15. Avril 1727.

Signé,

FROBEN-FERDINAND, Prince  
de FURSTENBERG.

## L E T T R E

*Du Roi de Prusse au Roi de la Grande Bretagne,  
du 8. Février 1727.*

MONSIEUR MON FRERE,

Dans la véritable envie que j'ai de détourner une Guerre dans l'Empire, & esperant que V<sup>ô</sup>tre Majesté sera dans les mêmes sentimens avec moi, & qu'Elle voudra contribuer en tout ce qui dépend d'Elle, pour préserver nôtre chère Patrie d'un mal si funeste dans les conjonctures présentes, il m'est venu une pensée que j'ai cru devoir communiquer à V<sup>ô</sup>tre Majesté, & la prier de m'en vouloir bien apprendre son sentiment. Je vois, que, tant du côté de Sa Majesté Imperiale, que de la part de V<sup>ô</sup>tre Majesté, on fait toutes sortes de préparatifs pour une Guerre, lesquels pouroient aisément les y engager effectivement, lorsque peut-être on y songe le moins, si on ne les prévient pas à tems. Et, comme ces sortes de dispositions ne viennent sans doute, que de l'opinion que, tant Sa Majesté Imperiale, que V<sup>ô</sup>tre Majesté semblent avoir, comme si l'on avoit quelque dessein de se vouloir ré-

ciiproquement attaquer dans l'Empire, quoique peut-être on en soit dans le fond fort éloigné de part & d'autre, il me semble que, pour entièrement déraciner une jalousie dangereuse, il n'y auroit rien de meilleur, que, si Sa Majesté vouloit bien par sa louable ardeur pour le Bien & le Repos de l'Empire, dont Elle a jusqu'ici donné des preuves si éclatantes, déclarer & me donner sa Parole Royale, qu'elle n'a nulle intention de vouloir entreprendre une Guerre offensive, ni Elle-même, ni par les Puissances ses Alliez, contre les Constitutions de l'Empire, ou contre les Provinces Héritaires, que l'Empereur possède en *Allemagne*, & en particulier contre la *Bobeme* & la *Silésie*; auquel cas je tâcherai aussi de porter Sa Majesté Imperiale à une pareille déclaration pour les Provinces & Etats, que V<sup>ô</sup>tre Majesté possède dans l'Empire; tellement que par ces moyens nous pourrions peut-être éviter une collision & une rupture entre l'Empereur & V<sup>ô</sup>tre Majesté, du moins de ce côté-ci, & laquelle me tient d'autant plus à cœur, que, si pareil malheur arrivoit, mes Etats & Provinces voisines de celles de V<sup>ô</sup>tre Majesté ne pourroient qu'en souffrir infiniment; ce que je dois souhaiter d'empêcher, autant qu'il m'est humainement possible.

V<sup>ô</sup>tre Majesté se souviendra des promesses qu'Elle & moi nous nous sommes données souvent, tant pour la conservation de l'Empire, dont nous avons l'honneur d'être les premiers appuis, que pour la sureté réciproque des Etats que nous y avons; & ma proposition présente ne provenant que de ces principes, & ayant l'unique point de vue d'écarter par ces moyens la Guerre & les troubles de ces quartiers, j'espère que V<sup>ô</sup>tre Majesté ne la recevra aussi, que sur ce pié-là, qu'Elle y entrera favorablement, & qu'Elle m'en apprendra au plutôt sa résolution, dont je ferai le meilleur usage que je pourai pour la susdite fin. On pourroit même, au cas que V<sup>ô</sup>tre Majesté agrée ma bonne volonté & sincère intention, songer à établir une garantie, capable de maintenir tout ce que je viens de proposer à V<sup>ô</sup>tre Majesté pour le Repos de l'Empire & des Etats que nous y avons. J'attendrai sur cela la Réponse de V<sup>ô</sup>tre Majesté avec impatience, & je suis avec tout l'attachement possible, &c.

REPON-

## R E P O N S E

*Du Roi de la Grande Bretagne à la Lettre du Roi  
de Prusse.*

MONSIEUR MON FRERE, ET  
GENDRE,

J'AI reçu par les mains du Sr. *Polentz* la Lettre qu'il a plu à VÔtre Majesté de m'écrire le 8. Fevrier; & je l'ai regardée comme une véritable marque de vôtre amitié & de vôtre zèle pour mes interêts.

Le soin que VÔtre Majesté a témoigné, tant pour le repos de l'*Empire*, que pour le maintien de ses Constitutions, est véritablement digne d'un Roi qui a à cœur le Bien de sa Patrie.

J'ai été réjoui en même tems de voir que VÔtre Majesté se souvient des discours que nous avons eus sur cela, & que vous me faites la justice de répéter que j'ai toujours été porté à conserver la Paix de l'*Empire*, & à maintenir ses Droits & ses Privilèges. Je m'en tiendrai toujours à ces Regles fondamentales; & l'Alliance que j'ai faite avec VÔtre Majesté à *Hanover*, en est une preuve authentique.

VÔtre Majesté peut aussi voir par ma Lettre du 20. Décembre dernier, que je ne suis pas changé depuis ce tems-là. Car, bien loin de vouloir vous prier de m'aider à attaquer qui que ce soit, je vous ai seulement fait savoir, que les troubles dont j'étois menacé de la part de l'*Espagne* pouroient entrainer après eux quelque entreprîse sur mes Etats d'*Allemagne*, & c'est dans ce seul cas que je vous ai prié de me procurer le secours auquel vous vous êtes engagé. Ainsi VÔtre Majesté voit que je ne suis en aucune manière disposé à troubler le repos de l'*Empire*.

Quant à la déclaration que vous souhaitez de ma part, vous savez que jamais je ne m'éloigne d'un parfait accord avec mes Alliez, pas même dans la moindre chose qui regarde nos interêts communs; &, comme VÔtre Majesté ne fait aucune mention ni du Roi *Très-Chrétien*, ni des Etats Généraux, ces Puissances

sances n'ont pu me donner de réponse définitive sur cette affaire.

Cependant, comme je n'ai en vue que le Repos général & le Bien de l'Empire en particulier, je travaille présentement à me consulter sur les marques incontestables que je songe à vous donner de la sincérité de mes intentions.

En attendant, j'ai voulu vous donner cette assurance dont Votre Majesté verra au plutôt l'exécution; &, comme je me confie entièrement dans les protestations que Votre Majesté me fait de son Amitié, vous pouvez être assuré que je tâcherai en toute occasion de vous convaincre que vos intérêts & ceux de votre Famille Royale me sont aussi chers, que les miens propres, étant avec la plus tendre affection & l'attachement le plus inviolable,

MONSIEUR MON FRERE, ET GENDRE,

Votre très affectionné Frere & Beau-Pere,

GEORGE R.

Le 21, Février 1727.



# T A B L E

D E S

## PRINCIPALES MATIERES.

<b>R</b> : Reflexions sur l'Écrit intitulé, Recherche des Motifs ou Raisons de la conduite de la Grande Bretagne.	Page 5
Réponse à ces Réflexions.	9
Harangue du Roi de la Grande Bretagne à son Parlement, du 28. Janvier 1727.	21
Traduction de l'Adresse des Seigneurs à Sa Majesté.	25
Traduction de l'Adresse de la Chambre des Communes à Sa Majesté.	28
Traduction du Mémoire présenté en Latin le 13. Mars 1727. au Roi de la Grande Bretagne par le Résident Imperial Mr. Palm, sur la Harangue que Sa Majesté Britannique a faite aux deux Chambres de son Parlement, le 28. Janvier 1727.	31
Lettre du Comte de Sinzendorff à Mr. Palm.	34
Lettre de Mylord Townshend, Ministre & Secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique, à Mr. Inglish, Assistant-Maire des Cérémonies.	37
Traité d'Amitié entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, conclu à Vienne le 30. Avril 1725. En Latin & en François.	38
Mémoire que Mr. de Chavigny Ministre du Roi de France présenta le 27. Février 1727. à la Diète generale de l'Empire.	47
Déclaration que Mr. Le Heup, Ministre du Roi de la Grande Bretagne, fit le 18. Mars 1727. à la Diète de Ratisbonne.	48
Décret Commissorial de l'Empereur à la Diète de Ratisbonne, du 17. Mars 1727.	50

# TABLE DES PRINCIPALES MATIERES.

<i>Mémoire du Comte de Freytach, présenté au Roi de Suede, le 17. Février 1727.</i>	56
<i>Décret Imperial, pour ordonner au Sr. Le Heup Ministre de Sa Majesté Britannique à Ratisbonne, de se retirer de cette Ville &amp; des Terres de l'Empire. A Vienne le 10. Avril 1727.</i>	61
<i>Décret Imperial, au Marechal de la Cour, pour signifier aux Ministres Britanniques, qu'ils ayent à se retirer des Etats de Sa Majesté Imperiale.</i>	63
<i>Décret Imperial, disté à la Diète de Ratisbonne.</i>	64
<i>Lettre du Roi de Prusse au Roi de la Grande Bretagne, du 8. Février 1727.</i>	65
<i>Réponse du Roi de la Grande Bretagne à la précédente Lettre, du 21. Février 1727.</i>	67